

Rapport ministériel sur le rendement

Agence Parcs Canada

2014-2015

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2015

N° de catalogue : R61-99F-PDF

ISSN 2368-3759

Table des matières

Message de la ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation	5
Profil de l'organisation	5
Contexte organisationnel.....	6
Dépenses réelles.....	18
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental.....	20
Tendances relatives aux dépenses du ministère.....	21
Dépenses par crédit voté.....	21
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique.....	23
Résultat stratégique :	23
Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux	23
Sous-programme 1.1.1 : Création et agrandissement de parcs nationaux	25
Sous-programme 1.1.2 : Création d'aires marines nationales de conservation	28
Sous-programme 1.1.3 : Désignation de lieux historiques nationaux	30
Sous-programme 1.1.4 : Autres désignations de lieux patrimoniaux.....	32
Programme 1.2 : Création de lieux patrimoniaux	34
Sous-programme 1.2.1 : Conservation des parcs nationaux	36
Sous-programme 1.2.2 : Conservation du parc urbain national.....	38
Sous-programme 1.2.3 : Conservation des aires marines nationales	40
Sous-programme 1.2.4 : Conservation des lieux historiques nationaux ..	41
Sous-programme 1.2.5 : Conservation d'autres lieux patrimoniaux	44
Programme 1.3 : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public.....	46
Sous-programme 1.3.1 : Promotion des lieux patrimoniaux	48
Sous-programme 1.3.2 : Partenariats et participation	50
Programme 1.4 : Expérience du visiteur	52
Sous-programme 1.4.1 : Expérience du visiteur dans les parcs nationaux	55

Sous-programme 1.4.2 : Expérience du visiteur dans le parc urbain national	57
Sous-programme 1.4.3 : Expérience du visiteur dans les aires marines nationales de conservation	59
Sous-programme 1.4.4 : Expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux	60
Sous-programme 1.4.5 : Expérience du visiteur dans les canaux patrimoniaux	62
Programme 1.5 : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains.....	64
Sous-programme 1.5.1 : Gestion des lotissements urbains	65
Sous-programme 1.5.2 : Gestion des routes	67
Sous-programme 1.5.3 : Gestion des canaux patrimoniaux.....	68
Services internes	70
Section III : Renseignements supplémentaires.....	75
Faits saillants des états financiers.....	75
États financiers	77
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	77
Dépenses fiscales et évaluations	77
Section IV : Coordonnées de l'organisation.....	79
Annexe : Définitions.....	81
Notes de fin de document	84

Message de la ministre

En tant que ministre responsable de Parcs Canada, j'ai le plaisir de présenter le Rapport de rendement 2014-2015. Ce rapport donne un aperçu des résultats de Parcs Canada et des nombreuses réalisations qui appuient le mandat intégré de l'Agence et dont bénéficient les Canadiens et Canadiennes.

Tout au long de son histoire, Parcs Canada a travaillé à élargir le réseau des aires protégées du Canada. En 2014-2015, nous avons assisté à la création officielle du parc national Ukkusiksalik, de la réserve de parc national Nāáts'ihch'oh et du parc urbain national de la Rouge, premier parc urbain national du Canada. D'autres progrès ont aussi été réalisés, comme la création du parc national Qausuittuq et de la réserve de parc national dans les monts Mealy. Plusieurs de ces réalisations importantes en matière de conservation sont l'aboutissement d'années, voire des décennies, d'efforts de la part du personnel dévoué de Parcs Canada.



À l'approche du 150^e anniversaire de la Confédération, en 2017, Parcs Canada célèbre les lieux historiques nationaux, commémore les moments qui ont défini notre pays et aide les Canadiens et Canadiennes à faire l'expérience de leur riche histoire et de leur héritage d'une manière spéciale. Divers événements clés ont été tenus en 2014-2015, comme le 150^e anniversaire des conférences de Québec et de Charlottetown, le 200^e anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald et de sir George-Étienne Cartier – des Pères de la Confédération, ainsi que d'importants anniversaires de la Première et de la Deuxième guerre mondiale et de la création du drapeau national du Canada.

Une des réalisations cruciales de l'Agence en 2014 fut la découverte du navire de sir John Franklin, le HMS *Erebus*. La découverte du HMS *Erebus*, menée en collaboration avec un large éventail de partenaires des secteurs public et privé, s'est faite grâce à une combinaison unique de savoir traditionnel inuit et de technologie d'avant-garde. Le site de l'épave est désormais officiellement protégé, ce qui garantit qu'il sera conservé, sauvegardé et mis en valeur pour toujours au bénéfice de la population canadienne. Parcs Canada a continué d'étudier l'épave du HMS *Erebus* et de rechercher le HMS *Terror* en 2015 afin de mieux comprendre ce chapitre fascinant de l'histoire du Canada.

Les sites de Parcs Canada sont emblématiques du patrimoine naturel et culturel du Canada. Des investissements continus dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les canaux patrimoniaux amélioreront l'état des biens dans ces endroits précieux et les préserveront pour l'avenir, tout en contribuant à créer des emplois et à renforcer l'industrie touristique du Canada.

Au cours de ses plus de cent ans d'histoire, Parcs Canada a acquis une réputation de leadership en matière de conservation et d'excellence en tant que plus grand fournisseur canadien de tourisme naturel et culturel. Notre gouvernement a la ferme intention de veiller à ce que l'Agence soit en position de mettre ce legs à profit au cours des années à venir.

J'invite tous les Canadiens et Canadiennes à faire pleinement l'expérience de nos incroyables parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation, et à en apprendre davantage sur notre environnement et notre riche histoire.

L'original a été signé par

L'honorable Catherine McKenna, C.P., M.P.

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Message du directeur général de l'Agence

J'ai le plaisir de présenter le Rapport de rendement 2014-2015, qui fait état des réalisations de Parcs Canada. Grâce au dévouement des membres de notre équipe partout au pays et aux relations efficaces que nous avons avec nos partenaires autochtones et du secteur privé, entre autres, Parcs Canada rapproche les Canadiens et Canadiennes de leurs trésors naturels et culturels.

La découverte du navire de sir John Franklin, le HMS *Erebus*, fut l'une des réalisations les plus importantes de Parcs Canada et aura des incidences durables sur l'histoire de notre pays. Le sort de l'expédition du capitaine Franklin, jusqu'alors un mystère de notoriété internationale, a été résolu grâce à la technologie moderne et à la tradition orale inuite. Parcs Canada continue de travailler avec ses partenaires pour étudier les épaves de l'expédition de Franklin et présenter cette histoire à la population canadienne.



Parcs Canada prend des mesures pour protéger le patrimoine culturel irremplaçable du Canada dans nos lieux historiques nationaux. Au moyen de projets de restauration dans tout le pays, notamment aux fortifications de Québec et à Province House de l'Île-du-Prince-Édouard (lieu de naissance de la Confédération), Parcs Canada protège nos sites précieux et donne un avenir à notre passé.

En tant que leader reconnu de la gestion des aires protégées, Parcs Canada a lancé des initiatives clés visant à restaurer l'écologie des parcs nationaux, et contribue au rétablissement d'espèces en péril par l'intermédiaire de son Programme de conservation et de restauration, qui est le plus diversifié et le plus progressiste de l'histoire de l'Agence.

Élément tout aussi important pour l'avenir, Parcs Canada rénove les installations destinées aux visiteurs et continue de chercher à mobiliser les Canadiens en milieu urbain et les néo-Canadiens en leur offrant de nouvelles expériences novatrices, notamment les tentes oTENTik et l'initiation au camping. En développant un sentiment d'appartenance à ses parcs et lieux, Parcs Canada favorise l'appréciation de la nature et l'émergence d'une « communauté d'intendants » chez les Canadiens de tout âge.

Cette approche envers la conservation, qui vise principalement à inspirer une nouvelle génération de jeunes à se rapprocher de la nature et à en faire l'expérience, a été reconnue au niveau mondial par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), organisation de conservation la plus importante et la plus influente du monde.

Nos efforts ont porté fruit : la fréquentation des parcs et des lieux historiques a augmenté de cinq pour cent en 2014-2015 et cette tendance devrait se poursuivre. Cela n'aurait pas été possible sans l'engagement sans faille de toute l'équipe de Parcs Canada, ni le dévouement et le leadership de mon prédécesseur, Alan Latourelle.

Ces réalisations font de la période actuelle l'une dont nous pouvons être les plus fiers dans l'histoire de Parcs Canada.

L'original a été signé par

Daniel Watson

Directeur général de l'Agence Parcs Canada

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., M.P.

Premier dirigeant : Daniel Watson, directeur général de l'Agence Parcs Canada

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*;ⁱ
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*;ⁱⁱ
- la *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*;ⁱⁱⁱ
- la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*;^{iv}
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*;^v
- la *Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent*;^{vi}
- le *Règlement sur les canaux historiques*, en conformité avec la *Loi sur le ministère des Transports*;^{vii}
- la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*;^{viii}
- la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*;^{ix}
- la *Loi sur les espèces en péril*.^x

Année d'incorporation ou de création : 1998

Contexte organisationnel

Raison d'être

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité **écologique** et **commémorative**^{xi} pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens l'occasion de vivre des expériences significatives et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec les Autochtones, les intervenants et les collectivités avoisinantes.

Mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Responsabilités

Premier service de parc national à avoir été créé sur la planète, Parcs Canada est responsable de représenter les différentes régions naturelles canadiennes dans un **réseau des parcs nationaux**.^{xii} Ce réseau, parachevé à 77 %, est représentatif de la diversité des régions terrestres et des paysages du Canada. Quarante-six parcs nationaux représentent 30 des 39 régions terrestres du Canada et protègent approximativement 328 400 kilomètres carrés de terres du Canada. Parcs Canada a le mandat de maintenir et de protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux et d'offrir aux Canadiens des opportunités de les découvrir et d'en profiter.

Le **réseau des lieux historiques nationaux**^{xiii} comprend : 979 lieux historiques nationaux, dont 168 sont administrés par Parcs Canada; 690 personnes d'importance historique nationale; et 475 événements d'importance historique nationale. Le réseau est conçu en collaboration avec les Canadiens afin de déterminer les aspects importants de l'histoire du Canada et il contribue à la reconnaissance et à la célébration d'anniversaires importants tels que le 150^e anniversaire du Canada. L'objectif à long terme est de mettre en place un réseau qui représente la richesse et la diversité de l'histoire canadienne. Parcs Canada nous fait revivre les moments clés de l'histoire canadienne dans les lieux historiques nationaux qu'il administre à l'aide de programmes spéciaux qui offrent aux visiteurs des occasions uniques de découvrir ces endroits et de développer un sentiment d'attachement à leur égard.

Le [réseau des aires marines nationales de conservation](#)^{xiv}, parachevé à 17 %, représente cinq des 29 régions marines du Canada et protège approximativement 14 800 kilomètres carrés des écosystèmes marins et d'eau douce du Canada. Les quatre aires marines nationales de conservation du Canada sont présentes dans deux océans et les Grands Lacs. L'Agence déploie des efforts afin d'encourager l'utilisation écologiquement durable des ressources marines tout en protégeant leurs principales caractéristiques pour le bénéfice et l'agrément des Canadiens, des visiteurs et des collectivités côtières.

Le premier parc urbain national du Canada, le parc urbain national de la Rouge, fournit une occasion unique aux Canadiens en zones urbaines de développer un sentiment d'attachement à l'égard de leur patrimoine naturel et culturel. Il protège les écosystèmes naturels et les paysages culturels du parc et préserve les espèces sauvages indigènes et la santé de ces écosystèmes.

Les neuf canaux patrimoniaux de Parcs Canada permettent la navigation commerciale et de plaisance et les responsabilités connexes comprennent la gestion de l'eau, des ponts et des infrastructures de barrages pour le compte des Canadiens.

En 2014-2015, plus de 21 millions de personnes ont visité les lieux du patrimoine administrés par Parcs Canada.

Des programmes supplémentaires visent la désignation d'autres lieux patrimoniaux, y compris les gares ferroviaires patrimoniales, les phares du patrimoine, les édifices fédéraux du patrimoine et les rivières du patrimoine canadien.

Parcs Canada fait preuve de leadership en matière de conservation du patrimoine, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Au Canada, l'Agence administre le Programme de partage des frais pour les lieux historiques nationaux, un programme de contribution pour les lieux historiques nationaux du Canada n'appartenant pas au gouvernement fédéral. À l'internationale, Parcs Canada représente le Canada au sein de la Convention du patrimoine mondial et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, et participe à d'autres organisations, conventions et accords internationaux.

Des renseignements supplémentaires sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur son [site Web](#).^{xv}

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

Résultat stratégique : Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

- 1.1 Programme : Création de lieux patrimoniaux**
 - 1.1.1 Sous-programme : Création et agrandissement de parcs nationaux
 - 1.1.2 Sous-programme : Création d'aires marines nationales de conservation
 - 1.1.3 Sous-programme : Désignation de lieux historiques nationaux
 - 1.1.4 Sous-programme : Autres désignations de lieux patrimoniaux

- 1.2 Programme : Conservation des lieux patrimoniaux**
 - 1.2.1 Sous-programme : Conservation des parcs nationaux
 - 1.2.2 Sous-programme : Conservation du parc urbain national
 - 1.2.3 Sous-programme : Conservation des aires marines nationales
 - 1.2.4 Sous-programme : Conservation des lieux historiques nationaux
 - 1.2.5 Sous-programme : Conservation d'autres lieux patrimoniaux

- 1.3 Programme : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public**
 - 1.3.1 Sous-programme : Promotion des lieux patrimoniaux
 - 1.3.2 Sous-programme : Partenariats et participation

- 1.4 Programme : Expérience du visiteur**
 - 1.4.1 Sous-programme : Expérience du visiteur dans les parcs nationaux
 - 1.4.2 Sous-programme : Expérience du visiteur dans le parc urbain national
 - 1.4.3 Sous-programme : Expérience du visiteur dans les aires marines nationales de conservation
 - 1.4.4 Sous-programme : Expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux
 - 1.4.5 Sous-programme : Expérience du visiteur dans les canaux patrimoniaux

- 1.5 Programme : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains**
 - 1.5.1 Sous-programme : Gestion des lotissements urbains
 - 1.5.2 Sous-programme : Gestion des routes
 - 1.5.3 Sous-programme : Gestion des canaux patrimoniaux

Services internes

Priorités organisationnelles

Priorités organisationnelles

Priorité	Type ¹	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Accroître les revenus en augmentant le nombre de visiteurs et les revenus par visiteur	Permanente	Expérience du visiteur
Sommaire des progrès		
<p>En 2014-2015, Parcs Canada a accueilli 21,8 millions de visiteurs, une augmentation de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Les recettes provenant des visiteurs ont augmenté de 8 %, passant de 83,8 millions de dollars à 90,3 millions de dollars. Ces augmentations font suite aux efforts ciblés de Parcs Canada visant à faciliter les possibilités pour les Canadiens de visiter et de s'approprier leur patrimoine naturel et culturel. Ces efforts comprenaient le lancement d'une campagne publicitaire nationale, l'appui à des activités de publicité croisée pour des marchés urbains comme Montréal, le développement de collections de produits dérivés de Parcs Canada, l'élargissement du programme Xplorateurs,^{xvi} le lancement d'un nouveau programme, Club Parka,^{xvii} pour les enfants d'âge préscolaire, l'offre de 22 activités d'initiation au camping, l'installation de 114 tentes oTENTik, l'amélioration des capacités de réservation en ligne et la mise à niveau de l'offre de camping et du programme d'interprétation dans de nombreux lieux patrimoniaux.</p>		

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Stratégie de gestion des actifs : Évaluation du portefeuille d'actifs	Permanente	Conservation des lieux patrimoniaux Expérience du visiteur Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains
Sommaire des progrès		
<p>En date du 31 mars 2015, Parcs Canada avait achevé l'évaluation stratégique de 93 % de son portefeuille de biens bâtis afin de dresser la liste des biens de plus haute priorité pour l'exécution des programmes. L'Agence achèvera les travaux en 2015-2016. Les résultats de cet exercice éclaireront les décisions en matière d'investissement.</p>		

1. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur les plans et les priorités ou le rapport ministériel sur le rendement.

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Gains en matière de conservation	Permanente	Conservation des lieux patrimoniaux Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public Expérience du visiteur
Sommaire des progrès		
<p>En 2014-2015, par l'intermédiaire du Programme de conservation et de restauration (anciennement appelé Agir sur le terrain), Parcs Canada a entrepris des projets de restauration écologique dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation partout au pays. Le Programme de conservation et de restauration représente l'effort de restauration le plus important de l'histoire de Parcs Canada et comporte des investissements sans précédent pour maintenir et améliorer l'intégrité écologique et la condition des espèces en péril. Ces travaux toujours en cours ont mené à des améliorations aux indicateurs d'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux. L'Agence a continué de réintroduire le feu dans les écosystèmes, menant 23 feux dirigés dans 12 parcs nationaux. La planification de mesures pour six des sept parcs nationaux où l'on retrouve cinq espèces en péril ou plus se poursuit.</p> <p>Parcs Canada concentre ses efforts et ses investissements en matière de conservation des ressources culturelles sur les travaux les plus urgents. Des travaux de conservation ont été entrepris au lieu historique national du Phare-de-la-Pointe-Clark afin d'éliminer la pénétration d'humidité dans le cœur de moellons ainsi que de réparer de grandes fissures verticales dans la paroi en maçonnerie. Les travaux de conservation au lieu historique national du Canada Province House se sont poursuivis en 2014. Ce projet pluriannuel est axé sur le traitement de la stabilité structurelle de l'immeuble ainsi que sur les problèmes de toiture, de fenêtre et d'infiltration d'eau. Au lieu historique national des Fortifications-de-Québec, des réparations aux murs des fortifications ont été effectuées dans le secteur du bastion du Roi.</p> <p>En novembre 2014, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement d'infrastructure pluriannuel de 2,567 milliards de dollars dans le portefeuille de biens bâtis de Parcs Canada. Cet investissement va permettre à Parcs Canada d'améliorer l'état de ses biens bâtis patrimoniaux au cours des cinq prochaines années.</p>		

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Contribution à <i>En route vers 2017</i>	Nouvelle	Conservation des lieux patrimoniaux Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public Expérience du visiteur
Sommaire des progrès		
<p>À mesure que le Canada approche de son 150^e anniversaire en 2017, le gouvernement encourage les Canadiens à mieux connaître les moments déterminants du pays. Parcs Canada a travaillé avec des partenaires à diverses initiatives de <i>En route vers 2017</i> conçues pour sensibiliser les Canadiens et rehausser leur appréciation de leur histoire et de leur patrimoine. En 2014-2015, l'Agence a souligné des anniversaires importants, comme la dernière année du 200^e anniversaire de la guerre de 1812, le 150^e anniversaire des conférences de la Confédération de Charlottetown et de Québec, et le 200^e anniversaire de sir John A. Macdonald et de sir George-Étienne Cartier, par divers programmes et événements incluant des interactions avec personnages, des pièces de théâtre, des concerts et des cérémonies de dévoilement de plaques. Cette programmation, liée étroitement aux sites de Parcs Canada, a joint des milliers de Canadiens et a contribué aux hausses générales de l'Agence tant en nombre de visites qu'en revenus. Parcs Canada a aussi préparé le terrain pour des <i>Héros de chez nous</i>, une initiative pancanadienne ayant pour but de commémorer les Première et Seconde Guerres mondiales en racontant les histoires de civils et de membres des forces armées qui ont des liens avec des lieux de Parcs Canada et des collectivités avoisinantes.</p>		

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Nouvelle trame historique	Nouvelle	Conservation des lieux patrimoniaux Expérience du visiteur
Sommaire des progrès		
<p>La création d'un nouveau cadre pour l'histoire dans les lieux historiques nationaux de Parcs Canada est en cours. En 2014-2015, Parcs Canada a élaboré des narratifs historiques conformes à l'histoire du Canada. Le projet se poursuit en harmonie avec les initiatives de <i>En route vers 2017</i>.</p>		

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Approche promotionnelle proactive et stratégique à la promotion	Nouvelle	Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public Expérience du visiteur
Sommaire des progrès		
<p>Parcs Canada a joint des publics cibles avec le lancement de son approche promotionnelle stratégique, cherchant à développer ou à approfondir des liens personnels durables entre les Canadiens et leurs lieux patrimoniaux. Diverses initiatives ont été lancées ou améliorées en 2014-2015 à l'appui de ce plan pluriannuel. Une nouvelle approche pour la promotion a été lancée et une campagne touristique nationale a été présentée dans les cinémas et sur les canaux de médias sociaux populaires, joignant des millions de Canadiens avant la période touristique de 2014 pour encourager les visites. Des relations proactives avec les médias de l'industrie du tourisme ont permis de joindre plus de 4,4 millions de lecteurs. Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada et les expériences offertes aux visiteurs ont été mis en évidence dans le « Guide officiel des voyages au Canada », un outil clé pour les agents de voyage et les voyageurs canadiens et internationaux. Parcs Canada a participé à bon nombre de festivals d'hiver, y compris le Carnaval d'hiver de Québec, Montréal en Lumière, la Marche des fiertés internationale à Toronto et Bal de Neige à Ottawa, où les programmes ciblaient les jeunes et les familles des centres urbains. Une autre campagne touristique nationale a été lancée à la fin de 2014-2015 en vue de la période touristique de 2015, prenant appui sur l'élan de la campagne précédente pour continuer d'accroître les visites.</p>		

Analyse des risques

Principaux risques

Chaque année, Parcs Canada révisé et met à jour le profil de risque de l'Agence. En 2014-2015, l'Agence a retenu quatre de ses principaux risques qui avaient été recensés en 2013-2014 : la position concurrentielle, les forces environnementales, la gestion des biens et les catastrophes naturelles. Le cinquième risque principal pour l'organisation identifié en 2013-2014, la gestion des effectifs, a été retiré. Un résumé de ces risques et des mesures d'atténuation y afférant a été inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015*.^{xviii}

Les efforts de Parcs Canada pour atténuer ses principaux risques sont présentés dans le tableau et la section narrative qui suivent.

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
<p>Position concurrentielle Les programmes, les services et les expériences de Parcs Canada pourraient être moins attrayants ou d'un intérêt moindre pour les Canadiens comparativement à d'autres options de divertissement.</p>	<p>Parcs Canada a continué d'investir en fonction de la demande des visiteurs et de profiter des occasions liées aux célébrations de <i>En route vers 2017</i> pour accroître les visites et sensibiliser les Canadiens à l'égard de leur histoire et de leur patrimoine. Au début de 2014,</p>	<p>Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public Expérience du visiteur</p>

	<p>une nouvelle approche à la promotion et une campagne touristique nationale ont été lancées dans les cinémas partout au Canada et sur les canaux de médias sociaux populaires, joignant des millions de Canadiens. À la suite de ces efforts nationaux, Parcs Canada a accueilli 21,8 millions de visiteurs en 2014-2015, une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.</p>	
<p>Forces environnementales Les forces environnementales peuvent limiter la capacité de l'Agence d'améliorer l'intégrité écologique dans les parcs nationaux et de satisfaire aux exigences juridiques liées aux espèces en péril.</p>	<p>La mise en œuvre du Programme de conservation et de restauration (auparavant appelé Agir sur le terrain) s'est poursuivie en 2014-2015, ce qui a permis d'améliorer les indicateurs d'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux. La planification de mesures pour six des sept parcs nationaux où l'on retrouve cinq espèces en péril ou plus a progressé en 2014-2015. L'Agence a également terminé la quatrième année de la mise en œuvre du programme intitulé « Comprendre les changements écologiques liés au climat dans le Nord canadien ». Des cartes écologiques détaillées ont été réalisées pour 10 parcs nationaux nordiques et celles des deux parcs nationaux restants seront achevées en 2015-2016. Ces cartes aideront à prévoir la façon dont les plantes et les animaux pourraient réagir aux changements climatiques.</p>	<p>Conservation des lieux patrimoniaux</p>
<p>Catastrophes naturelles Les catastrophes naturelles pourraient endommager des infrastructures et mener à des dépenses, à des blessures, à des pertes de vies et à la perte de biens d'importance historique nationale.</p>	<p>Parcs Canada a continué de mettre à jour et d'exercer des plans d'urgence et de continuité opérationnelle, et de fournir au personnel d'intervention d'urgence une formation continue et une sensibilisation afin d'être prêt en cas de catastrophe naturelle. L'Agence a mis en œuvre des mesures visant à protéger ses biens bâtis contre les impacts des catastrophes naturelles, comme</p>	<p>Conservation des lieux patrimoniaux Expérience du visiteur Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p>

	l'utilisation de meilleures conceptions et de matériaux plus résilients.	
<p>État des biens Les biens continuent de se détériorer, de sorte qu'à l'heure actuelle, près de la moitié des biens bâtis sont en mauvais ou en très mauvais état.</p>	<p>Parcs Canada a continué d'examiner son portefeuille de biens bâtis de 16,1 milliards de dollars en 2014-2015. Les résultats ont aidé à éclairer des décisions d'investissement qui maximisent la contribution du portefeuille des biens à l'exécution des programmes et contribuent à la durabilité à long terme. L'Agence a continué sa transition vers un cycle de planification des investissements sur cinq ans pour gérer les priorités d'investissement sur une base pluriannuelle et améliorer l'exécution des projets. De nouvelles mesures de gouvernance pour renforcer la surveillance et la responsabilisation ont également été lancées.</p> <p>L'injection de 391,5 millions de dollars sur cinq ans, annoncée par le gouvernement du Canada en 2014, a permis à l'Agence d'entreprendre des travaux sur certains ponts, barrages et routes afin de répondre aux pressions immédiates. Grâce au financement supplémentaire de 2,567 milliards de dollars, l'Agence sera en mesure de traiter les arriérés des travaux reportés répertoriés dans un examen des biens en 2012.</p>	<p>Conservation des lieux patrimoniaux Expérience du visiteur Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p>

Position concurrentielle

Les lieux patrimoniaux protégés de Parcs Canada ont une incidence économique importante, puisqu'ils rapportent annuellement plus de 3,3 milliards de dollars à l'économie canadienne et à des centaines de collectivités à travers le Canada, dont plusieurs en zones éloignées et rurales.

Les voyageurs canadiens ont une gamme d'options de voyages disponibles, y compris les forfaits vacances tout compris sous les tropiques, à faible coût et peu d'efforts. Par conséquent, certains

optent pour des destinations internationales. Cependant, en 2014-2015, la faible valeur du dollar canadien a encouragé les vacanciers à rester au pays.

Les changements démographiques contribuent à des changements dans les comportements récréatifs et touristiques, qui, à leur tour, ont une incidence sur la fréquentation des sites de Parcs Canada. Un Canadien sur cinq est né à l'étranger et la plupart des nouveaux arrivants s'installent dans les centres urbains. Plus de 80 % des Canadiens vivent dans des centres urbains. Les Canadiens en milieu urbain et les néo-Canadiens sont sous-représentés parmi les visiteurs de Parcs Canada. Afin de maintenir sa pertinence et son attrait auprès des Canadiens, l'Agence s'efforce d'attirer ces nouveaux publics cibles, puisque 90 % de ceux qui ont visité un parc national mentionnent avoir un « sentiment d'attachement », comparativement à seulement 20 % de ceux qui ne l'ont pas fait.

Afin d'atténuer son risque en matière de position concurrentielle, Parcs Canada a continué de cibler des investissements importants dans les médias touristiques et la publicité, dans la promotion croisée, dans les outils de planification de voyages et dans l'amélioration des produits et des biens liés aux visiteurs. En 2014-2015, afin de mieux répondre aux demandes des visiteurs pour une offre d'hébergement diversifiée, l'Agence a installé des tentes oTENTik, a fait l'essai d'un programme de terrains de camping équipés et a élargi la disponibilité de l'application *Explora*. De plus, l'Agence a tiré parti des événements et des possibilités de publicité liés aux célébrations de *En route vers 2017* en marquant les anniversaires importants associés à la Confédération et le 200^e anniversaire de sir John A. Macdonald et de sir George-Étienne Cartier, et en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux. Au début de 2014, une campagne publicitaire touristique nationale a été lancée dans les cinémas partout au Canada et sur les canaux de médias sociaux populaires, joignant des millions de Canadiens.

À la suite de ces efforts nationaux qui se poursuivent, Parcs Canada a accueilli 21,8 millions de visiteurs en 2014-2015, une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la plus forte augmentation que l'Agence ait connue en 15 ans, signe que les mesures collectives qu'elle a prises pour traiter de ce risque commencent à avoir les effets visés.

Forces environnementales

Parcs Canada reconnaît que sa capacité à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et à satisfaire aux exigences légales relatives aux espèces en péril peut être entravée par des forces externes environnementales, telles que les espèces envahissantes, les espèces surabondantes et la perte ou la dégradation des habitats. Pour atténuer ce risque et appuyer la résilience des écosystèmes, Parcs Canada a continué de mettre en œuvre le Programme de conservation et de restauration en 2014-2015, lequel a mené à des améliorations aux indicateurs d'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux.

Misant sur ce succès, en 2014, l'Agence a approuvé un financement de plus de 80 millions de dollars sur cinq ans afin de rétablir les processus écologiques (p. ex., mener des feux dirigés dans les parcs nationaux ayant des écosystèmes dépendant des feux) et la connectivité (p. ex., éliminer les obstacles au mouvement du saumon de l'Atlantique dans la baie de Fundy au parc national

Fundy); contrôler les espèces envahissantes (p. ex., le cerf mulot de Sitka dans la réserve de parc national et le site du patrimoine Haida Gwaii Haanas) et les espèces surabondantes (p. ex., les orignaux dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton); et appuyer le rétablissement des espèces en péril (p. ex., la propagation et la plantation de pins à écorce blanche et à bois souple résistant aux maladies dans les parcs en montagne). Grâce aux activités supplémentaires dans les domaines de la planification d'action et la protection des habitats essentiels pour les espèces en péril, l'évaluation environnementale et l'application de la loi, l'Agence possède un ensemble de stratégies d'intervention bien établies pour faire face à ce risque.

Catastrophes naturelles

Ce genre d'incidents affectant les opérations de Parcs Canada et les Canadiens vivant dans les collectivités situées dans les parcs et leurs environs incluent les feux de friches, les inondations, les avalanches, les glissements de terrain, les ouragans, les ondes de tempête, les blizzards et la grêle. Ils peuvent engendrer des dépenses imprévues et obliger l'Agence à réaffecter des ressources internes en vue de préserver la sécurité des visiteurs et du personnel ou de protéger des ressources culturelles d'importance nationale.

Pour atténuer ce risque, le personnel a reçu une formation sur le Système de commandement d'intervention, les Plans sur la sécurité des visiteurs ont été renouvelés, et des exercices de gestion des urgences ont été menés, de façon théorique et sur le terrain. L'Agence a mis en œuvre des mesures visant à protéger ses biens bâtis contre les impacts des catastrophes naturelles. Par exemple, les grandes inondations de juin 2013 ont causé des dommages importants aux ponts du ruisseau Carrot situés sur l'autoroute transcanadienne dans le parc national de Banff, y compris l'effondrement complet d'un des ponts. Pour remplacer les biens endommagés, l'Agence a appliqué une technologie de pont et de canaux plus résistante afin d'améliorer la résilience contre les inondations futures, accroître la vie utile des biens et réduire la gravité et la probabilité des fermetures de routes. Une étude technique a été commandée en 2014-2015 afin de cerner des mesures visant à mieux protéger les infrastructures routières essentielles contre des inondations semblables et à éclairer la conception de projets d'infrastructure à venir.

État des biens

Parcs Canada gère l'un des plus grands portefeuilles d'infrastructures et de biens immobiliers fédéraux, lequel soutient le fonctionnement de 46 parcs nationaux, 168 lieux historiques nationaux, y compris neuf canaux patrimoniaux, un parc urbain national, quatre aires marines nationales de conservation et cinq lotissements urbains. Ce portefeuille de 16,1 milliards de dollars est d'une grande diversité et comprend des biens patrimoniaux principalement situés dans les lieux historiques nationaux; des biens en soutien à l'expérience du visiteur comme les sentiers, les terrains de camping et les installations pour les visiteurs; des infrastructures routières (plus de 1 000 km qui traversent 18 parcs nationaux et un lieu historique national); et des biens associés aux voies navigables, sur 625 km le long de neuf canaux patrimoniaux en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse.

En 2012, Parcs Canada a mené un examen de ses biens détenus, axé sur la mise à jour et la confirmation des évaluations de l'état des biens, sur les valeurs actuelles du remplacement et sur les estimations de travaux reportés. Les résultats de cet examen et la validation subséquente par un tiers ont mis en évidence que plus de la moitié des biens de l'Agence étaient en mauvais ou très mauvais état et nécessitaient des investissements importants d'entretien et de réfection. Les travaux reportés étaient évalués à 2,8 milliards de dollars (en dollars de 2012).

Afin d'atténuer ce risque, Parcs Canada a continué d'examiner son portefeuille de biens bâtis pour déterminer les biens les plus prioritaires pour l'exécution des programmes. En date du 31 mars 2015, l'Agence avait effectué une priorisation stratégique de 93 % de son portefeuille de biens bâtis.

L'Agence a continué à élaborer un cycle de planification des investissements sur cinq ans pour gérer les investissements sur une base pluriannuelle et améliorer l'exécution des projets. Cela comprenait le lancement d'un cadre du programme d'investissement. Le leadership et la responsabilisation pour le programme d'investissement et l'exécution de projets ont été renforcés par la nomination de deux nouveaux vice-présidents associés. De plus, l'Agence a investi dans l'élaboration d'un système de gestion de l'information des biens qui renforcera la qualité des renseignements sur les biens et facilitera l'application de pratiques uniformes pour la gestion des biens dans toute l'Agence.

L'injection de 391,5 millions de dollars sur cinq ans, annoncée par le gouvernement du Canada en 2014, a permis à l'Agence d'investir dans des ponts, des barrages et des routes afin de répondre aux pressions immédiates. Avec le financement supplémentaire de 2,567 milliards de dollars, l'Agence sera en mesure de faire face aux arriérés des travaux reportés et d'améliorer son portefeuille de biens bâtis pour le remettre dans un état de niveau passable à bon.

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
612 465 134	659 695 134	832 051 405	721 799 860	62 104 726

*Tout au long de ce document, les totaux peuvent être différents dans les tableaux et entre ceux-ci en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les dépenses prévues de l'Agence pour 2014-2015 représentent les montants approuvés par le Parlement à partir du budget principal des dépenses et des autres ajustements connus au moment de publier le Rapport sur les plans et priorités 2014-2015, ainsi que les fonds reportés de 2013-2014. En outre, tout au long de l'année, des fonds nouveaux et renouvelés représentant un total de 172,4 millions de dollars supplémentaires se sont ajoutés aux dépenses prévues, ce qui élève les autorisations totales à un montant de 832,1 millions de dollars. Les principaux éléments ayant contribué à cette hausse comprennent le financement pour les améliorations des routes et des ponts situés dans les parcs nationaux, le financement pour les coûts de prestation de maternité et d'indemnité de départ, le financement pour appuyer la Fondation du Sentier transcanadien et les ajustements pour refléter le financement reporté de 2013-2014.

Les dépenses réelles de 721,8 millions de dollars reflètent les dépenses de l'Agence telles qu'elles sont déclarées dans les Comptes publics.

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (réel moins prévu) 2014-2015
3 972	4 224	252

*Tout au long de ce document, les totaux peuvent être différents dans les tableaux et entre ceux-ci en raison de l'arrondissement des chiffres. Les chiffres d'ETP incluent les étudiants.

Parcs Canada a fait appel à 4 224 ETP en 2014-2015, soit 252 ETP (6 %) de plus que les 3 972 ETP prévus. Cet écart résulte essentiellement d'une nouvelle augmentation du financement.

Sommaire du rendement budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (en dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013
Résultat stratégique : Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.								
1.1 Création de lieux patrimoniaux	23 867 969	30 674 153	27 662 536	21 492 981	45 989 871	21 199 396	27 859 372	14 874 251
1.2 Conservation des lieux patrimoniaux	157 590 219	171 042 215	198 889 653	199 705 844	158 337 176	137 267 951	140 659 981	146 398 627
1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	39 448 240	42 091 031	37 739 692	37 750 887	45 825 382	42 872 689	43 793 272	52 372 806
1.4 Expérience du visiteur	238 298 011	247 751 323	387 759 392	431 135 478	330 389 382	291 314 470	263 655 992	239 572 389
1.5 Gestion des canaux patrimoniaux	93 460 532	102 503 020	343 350 853	345 563 326	156 530 074	136 302 253	118 681 423	91 782 776
Total partiel	552 664 971	594 061 742	995 402 126	1 035 648 516	737 071 885	628 956 758	594 650 040	545 000 849
Services internes – Total partiel	59 800 163	65 633 392	122 220 877	123 394 101	94 979 520	92 843 101	96 291 316	85 546 742
Total	612 465 134	659 695 134	1 117 623 003	1 159 042 617	832 051 405	721 799 860	690 941 356	630 547 591

*Les totaux peuvent différer d'un tableau à l'autre et à l'intérieur d'un même tableau en raison de l'arrondissement des chiffres.

Depuis 2012-2013, les dépenses réelles ont augmenté en raison principalement du nouveau financement reçu pour améliorer les routes, les ponts et les barrages situés dans les parcs nationaux et le long des canaux patrimoniaux.

Les dépenses prévues continuent d'augmenter en 2015-2016 et 2016-2017 pour refléter le financement de 2,567 milliard de dollars sur cinq ans annoncé en novembre 2014 pour s'attaquer à l'arriéré des travaux reportés et améliorer l'état des biens administrés par l'Agence.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2014-2015 avec le [cadre pangouvernemental](#)^{xix} (en dollars)

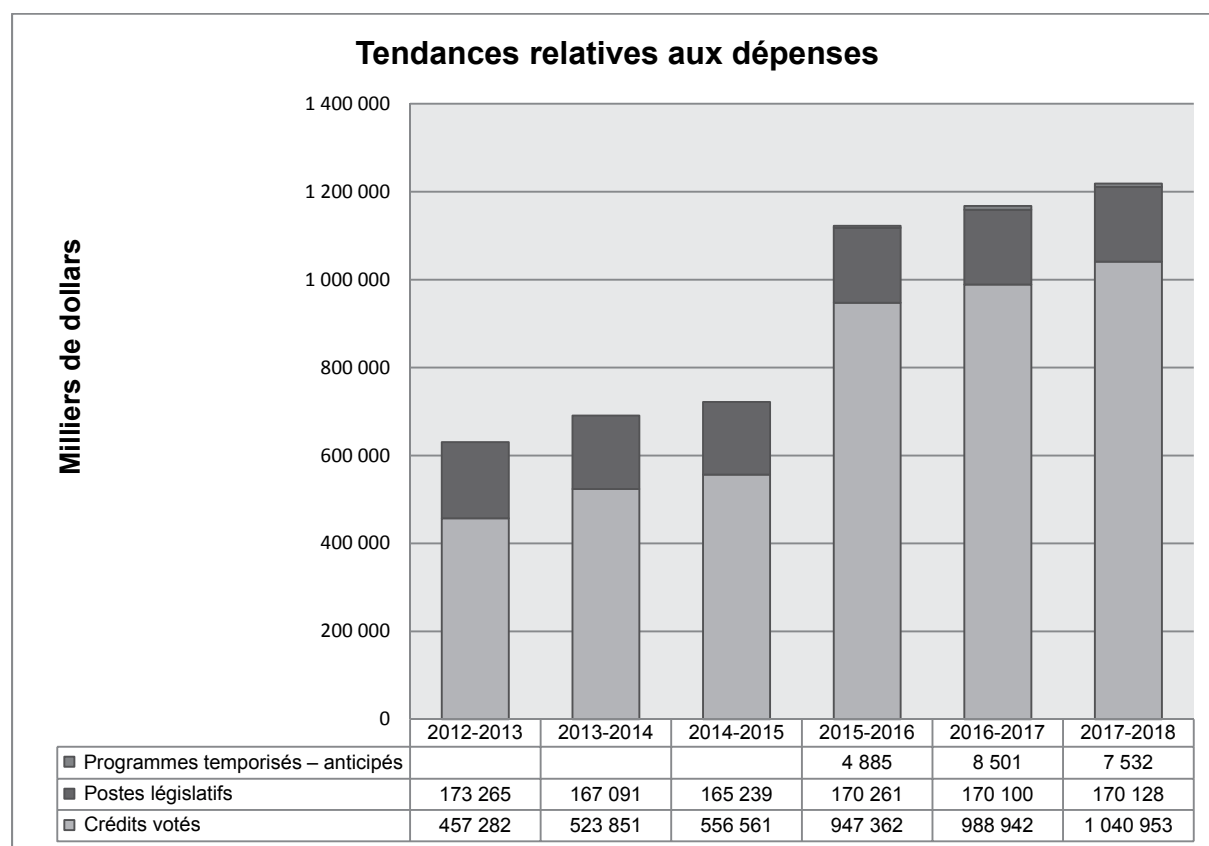
Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2014-2015
Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques, des canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et demain.	Création de lieux patrimoniaux	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	21 199 396
	Conservation des lieux patrimoniaux	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	137 267 951
	Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	42 872 689
	Expérience du visiteur	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	291 314 470
	Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	136 302 253

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	171 042 215	137 267 951
Affaires sociales	423 019 527	491 688 808
Affaires internationales	–	–
Affaires gouvernementales	–	–

Tendances relatives aux dépenses du ministère

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des tendances de dépenses de l'Agence sur une période de six ans. Pour la période allant de 2012-2013 à 2014-2015, les dépenses représentent les dépenses réelles comptabilisées dans les comptes publics. Pour la période de 2015-2016 à 2017-2018, les dépenses prévues reflètent les financements approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor accordés afin d'appuyer le résultat stratégique de l'Agence ainsi que des investissements en infrastructure annoncés par le gouvernement du Canada.



Les dépenses de 2013-2014 et de 2014-2015 montrent une augmentation principalement attribuable au financement reçu pour améliorer les routes, les ponts et les barrages situés dans les parcs nationaux et le long des canaux patrimoniaux. L'augmentation au cours des exercices 2015-2016 à 2017-2018 reflète le financement supplémentaire de 2,567 milliards de dollars sur cinq ans annoncé en novembre 2014 pour s'attaquer à l'arriéré des travaux reportés et améliorer l'état des biens administrés par Parcs Canada.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des dépenses votées et des dépenses législatives de l'Agence Parcs Canada, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2015*^{xx} sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.^{xxi}

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique :

Parcs Canada poursuit le résultat stratégique suivant :

Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme 1.1 : *Création de lieux patrimoniaux*

Description

Ce programme vise à créer des lieux patrimoniaux en vue de protéger le patrimoine naturel et culturel du Canada, à le rendre accessible aux Canadiens, pour leur bénéfice et leur plaisir, et à inspirer ainsi un fort sentiment d'appartenance à l'égard du patrimoine naturel et de l'histoire du pays. Ce programme appuie également la participation du Canada aux efforts visant à protéger et commémorer les meilleurs éléments du patrimoine naturel et culturel mondial. Par l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans toutes les régions terrestres et marines du pays, il permet d'assurer la protection d'exemples représentatifs de la diversité naturelle du Canada. Aussi, grâce à la désignation et à la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique dans des collectivités de partout au pays, notre histoire demeure un héritage vivant pour tous les Canadiens. La création de lieux patrimoniaux peut inclure des études de faisabilité, des propositions du public, des recherches, la consultation de peuples autochtones, d'intervenants et du grand public, des négociations avec d'autres gouvernements et des organisations autochtones, des recommandations de comités consultatifs et doit respecter les exigences législatives. Ce processus conduit à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et à la désignation de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale pour le Canada, ainsi que d'autres lieux patrimoniaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
23 867 969	30 674 153	45 989 871	21 199 396	(9 474 757)

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
50	60	10

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation sont représentatifs des régions naturelles terrestres et marines du Canada.	Le nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le réseau des parcs nationaux.	30 d'ici mars 2015.	30
La commémoration des lieux, des personnes et des événements désignés d'importance nationale reflète l'histoire du Canada.	Le nombre de commémorations de lieux, de personnes ou d'événements liés à des anniversaires clés qui précéderont la célébration du 150 ^e anniversaire du Canada.	3 d'ici mars 2015.	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Accroissement de la représentation des régions naturelles terrestres

Au début de la période visée par ce rapport, le réseau des parcs nationaux comptait 44 parcs nationaux et réserves de parc national représentant 28 des 39 régions naturelles terrestres. En faisant avancer les propositions de Qausuittuq et des monts Mealy, Parcs Canada a atteint son objectif d'accroître à 30 le nombre de régions terrestres représentées.

Pour ce qui est de la proposition de Qausuittuq, Parcs Canada et la Qikiqtani Inuit Association ont signé une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERAI) afin d'établir le parc national Qausuittuq au Nunavut. Une ERAI traite notamment de tout ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les Inuits ou leur conférer un avantage en matière de gestion coopérative, de maintien du droit de récolte par les Inuits, d'emploi et d'avantages économiques. Une entente provisoire sur les terres soustraites à l'aliénation a été renouvelée en décembre 2014 pour protéger la région jusqu'à l'établissement officiel du parc. Le projet de loi pour protéger le parc national Qausuittuq en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* a reçu la sanction royale en juin 2015.

Pour ce qui est de la proposition des monts Mealy, Parcs Canada et la province de Terre-Neuve-et-Labrador ont signé une entente de transfert des terrains pour créer une réserve de parc national dans la région des monts Mealy au Labrador. Une entente sur les répercussions et les avantages du parc a été conclue avec la Nation innue et confirme la gestion et la planification coopératives du parc entre les Innus et Parcs Canada. L'Agence travaille en vue de nouer des liens de collaboration avec d'autres groupes autochtones.

Comme étape finale du processus d'établissement, deux parcs nationaux ont été officiellement désignés en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* en 2014-2015. Le parc national Ukkusiksalik a été intégré à la Loi par l'intermédiaire d'un décret en conseil en août 2014, et le projet de loi pour protéger la réserve de parc national Nááts'ihch'oh a reçu la sanction royale en décembre 2014.

Commémorations liées à des anniversaires clés qui précéderont la célébration du 150^e anniversaire du Canada

Parcs Canada a atteint son objectif de commémorations. Parmi les 12 commémorations de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale qui ont eu lieu en 2014-2015, trois se rapportaient à des anniversaires importants menant au 150^e anniversaire du Canada. Il s'agissait du 200^e anniversaire des naissances des deux Pères de la Confédération : sir John A. Macdonald et sir George-Étienne Cartier, deux personnes d'importance historique nationale, et les activités des services de renseignement au Camp X (une école de formation pour les agents secrets canadiens et américains pendant la Deuxième Guerre mondiale), un événement d'importance historique nationale.

Les commémorations constituent une célébration des désignations et comportent le dévoilement de la plaque officielle pour le lieu, la personne ou l'événement d'importance nationale. Dans le respect de ses objectifs de commémoration, Parcs Canada continue de s'assurer que le système de désignations historiques nationales reflète la riche histoire du Canada.

Écarts dans 1.1 – Création de lieux patrimoniaux

Les dépenses réelles pour ce programme sont de 9,5 millions de dollars inférieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette baisse est principalement attribuable au report des dépenses prévues pour l'établissement de nouveaux parcs et pour le développement du parc urbain national de la Rouge à des années ultérieures afin de mieux refléter les plans de mise en œuvre et de développement.

Sous-programme 1.1.1 : *Création et agrandissement de parcs nationaux*

Description

Ce programme comprend la création d'au moins un parc national dans chacune des 39 régions naturelles du Canada, conformément au Plan du réseau des parcs nationaux. L'achèvement du réseau assurera la protection de la diversité naturelle du pays et donnera aux Canadiens des occasions de découvrir, de comprendre et d'apprécier ces endroits. La création d'un parc national

comporte cinq étapes : détermination des aires représentatives d'une région naturelle; sélection d'un candidat optimal parmi les aires représentatives; évaluation de la faisabilité du projet de création d'un parc au moyen d'études et de consultations; négociation de nouvelles ententes de parc, notamment avec des peuples ou des organisations autochtones; et création officielle du parc national dans la législation. Le Programme de contributions par catégorie générale^{xxii} est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
16 830 690	9 290 581	(7 540 109)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
14	10	(4)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les parcs nationaux sont créés dans des régions non représentées, et quelques parcs nationaux existants sont achevés ou agrandis.	Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux.	Les progrès accomplis dans une région non représentée d'ici mars 2015.	2
	Le nombre de parcs nationaux inachevés avec une augmentation de terrain ciblé.	3 d'ici mars 2015.	1

Analyse du rendement et leçons retenues

Progrès vers la création et l'agrandissement de parcs nationaux

Parcs Canada a dépassé son objectif en continuant à effectuer des progrès concrets vers la création de parcs nationaux dans deux régions naturelles non représentées : les Bas-plateaux

boréaux du Nord-Ouest dans les Territoires du Nord-Ouest (proposition de Thaidene Nënë) et les Basses-Terres du Manitoba (proposition des Basses-Terres du Manitoba).

Pour le projet Thaidene Nënë, Parcs Canada et la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest ont fait d'importantes avancées sur l'ébauche d'une entente sur les répercussions et les avantages. Des réunions d'information sur le projet de réserve de parc national ont eu lieu avec les parties intéressées et les intervenants. Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont aussi commencé à formaliser les détails de leur future collaboration visant à définir les limites territoriales de la réserve de parc national proposée.

Pour le projet des Basses-Terres du Manitoba, on a réalisé des progrès dans les consultations auprès des groupes autochtones ainsi que dans la détermination initiale des aires à inclure dans un éventuel parc national.

Conformément à une évaluation du Programme de création et d'agrandissement des parcs nationaux,^{xxiii} achevée en juin 2014, l'Agence a accepté de travailler à la mise à jour du Plan de réseau des parcs nationaux et à l'élaboration d'un guide interne sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises, afin de doter le personnel d'un cadre uniforme en vue d'orienter les efforts de création de parcs.

Afin d'achever des parcs nationaux, Parcs Canada acquiert des terrains selon le principe du « vendeur disposé, acheteur disposé ». En 2014-2015, 278 hectares ont été acquis pour agrandir le parc national de la Péninsule-Bruce.

Création du parc urbain national de la Rouge

En 2014-2015, Parcs Canada a continué de faire des progrès importants vers l'établissement du parc urbain national de la Rouge dans la région du Grand Toronto.

En juin 2014, l'ébauche du plan directeur du parc urbain national de la Rouge a été publiée et un processus officiel de mobilisation publique a été lancé de juin à octobre 2014. Les commentaires recueillis lors des journées portes ouvertes, des événements communautaires, d'un sondage en ligne et des réunions auprès des intervenants et des organisations intéressées ont servi à finaliser l'ébauche du plan. Les mesures législatives et le plan directeur offrent le niveau le plus élevé de protection pour la Rouge de son histoire.

En ce qui concerne le regroupement des terrains, une entente a été signée en décembre 2014 avec l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région, les Villes de Toronto, de Markham et de Pickering et les Municipalités régionales de York et de Durham. En mars 2015, Transports Canada a officiellement transféré 4 722 acres (19,1 km²) à Parcs Canada. Pour les autres terrains qui doivent être transférés, Parcs Canada poursuit la planification conjointe, l'arpentage et les études d'impact avec l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région et d'autres ordres de gouvernement.

Le 15 mai 2015, la *Loi sur le parc national urbain de la Rouge* est entrée en vigueur.

Écarts dans 1.1.1 – Création et agrandissement de parcs nationaux

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 7,5 millions de dollars inférieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette baisse est principalement attribuable au report des dépenses prévues pour l'établissement de nouveaux parcs et pour le développement du parc urbain national de la Rouge à des années ultérieures afin de mieux refléter les plans de mise en œuvre et de développement.

Sous-programme 1.1.2 : *Création d'aires marines nationales de conservation*

Description

Ce programme vise à établir au moins une aire marine nationale de conservation dans chacune des 29 régions marines du Canada, conformément au Plan du réseau des aires marines nationales de conservation. L'expansion et l'achèvement du réseau permettront d'assurer la conservation d'exemples représentatifs de la diversité des océans et des Grands Lacs du Canada et fourniront aux Canadiens des occasions de découvrir, de comprendre et d'apprécier ces endroits. La création d'une aire marine nationale de conservation comporte cinq étapes : la détermination des aires représentatives de la région marine; la sélection d'un candidat optimal parmi les aires représentatives; l'évaluation de la faisabilité du projet de création d'une aire marine nationale de conservation au moyen d'études et de consultations; la négociation de nouvelles ententes d'aires marines nationales de conservation, notamment avec des peuples et des organisations autochtones; et la création officielle de l'aire marine nationale de conservation dans la législation. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
3 226 753	3 160 480	(66 273)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
3	10	7

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des aires marines nationales de conservation sont créées dans les régions non représentées.	Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation.	Progrès concrets accomplis dans 2 régions non représentées d'ici mars 2015.	3

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a dépassé son objectif en effectuant d'importants progrès relativement aux études de faisabilité de trois aires marines nationales de conservation dans des régions marines non représentées.

En ce qui concerne la proposition visant le détroit de Lancaster (région marine du détroit de Lancaster au Nunavut), des consultations sur les limites territoriales de 2010 pour l'aire marine nationale de conservation proposée ont été amorcées auprès des principaux intervenants, y compris avec l'industrie et des organisations non gouvernementales, complétant les renseignements recueillis dans le cadre des consultations communautaires entreprises l'année précédente. Une étude des connaissances traditionnelles a été effectuée et sera publiée sous peu. Le Comité directeur pour le projet d'aire marine nationale de conservation dans le détroit de Lancaster a réalisé de grands progrès dans le développement du rapport d'évaluation de la faisabilité qui doit être présenté aux ministres de l'Environnement du Canada et du Nunavut et au président de la Qikiqtani Inuit Association en vue de déterminer si l'aire marine nationale de conservation proposée est faisable et selon quelles conditions. La présentation de ce rapport complétera l'étape d'évaluation de la faisabilité.

En ce qui concerne la proposition visant le secteur sud du détroit de Georgia (région marine du détroit de Georgia en Colombie-Britannique), Parcs Canada a réalisé de grands progrès quant au document conceptuel de la réserve d'aire marine nationale de conservation proposée et à l'analyse des considérations liées aux limites territoriales. Les efforts pour favoriser l'engagement des Premières nations se poursuivent.

Parcs Canada a aussi poursuivi les travaux avec la province de Québec sur l'étude de l'aire marine protégée des Îles-de-la-Madeleine (région marine des bancs de la Madeleine au Québec). Les deux gouvernements ont progressé vers l'achèvement d'un rapport de synthèse qui résume les initiatives entreprises et la recherche menée.

Finalement, en juin 2015, le Parlement a adopté le projet de loi qui permettra la création officielle de l'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Le projet de loi a modifié la Loi pour confirmer que l'Ontario conserve ses pouvoirs actuels de gestion du prélèvement et du transfert d'eau, à l'exclusion des transferts d'eau massifs. Cette mesure était requise en vertu de l'accord de 2007 avec l'Ontario. Par suite de cette modification, l'Ontario a commencé le processus de transfert de 10 880 kilomètres carrés de fond de lac et d'îles au Canada en vue de leur gestion dans le cadre d'une aire marine nationale de conservation. Une fois ce transfert terminé, l'aire marine sera officiellement établie.

Écarts dans 1.1.2 – Création d'aires marines nationales de conservation

L'Agence a mis en œuvre des changements pour améliorer sa planification du budget et l'établissement des rapports par programme. L'écart est principalement attribuable à ces améliorations.

Sous-programme 1.1.3 : Désignation de lieux historiques nationaux

Description

Ce programme comprend la désignation de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale. Il comprend le tri de mises en candidature; la réalisation de recherches historiques et archéologiques; la préparation de dossiers de proposition et l'obtention d'une approbation ministérielle; ainsi que la planification des systèmes, la consultation des proposants et des intervenants clés et la communication d'information au grand public. Comme la plupart des suggestions de désignations proviennent du public, la participation des Canadiens à la détermination et à la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale constitue un élément clé du programme. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada examine les suggestions admissibles et recommande des sujets au ministre de l'Environnement, qui prend les décisions finales quant aux désignations officielles. Les lieux, personnes et événements d'importance historique nationale témoignent de la détermination et de l'ingéniosité des Canadiens et illustrent la richesse et la diversité de l'histoire de notre nation. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
3 011 524	1 406 843	(1 604 681)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
30	25	(5)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les mises en candidature de lieux, de personnes et d'événements pouvant avoir une importance historique nationale sont retenues, à la suite d'une recommandation du Commission des lieux et monuments historiques du Canada, en vue d'une désignation.	Le nombre de rapports de recherche terminés pour chaque lieu, personne ou événement pouvant avoir une importance historique nationale.	1 rapport produit pour chaque lieu, personne ou événement pouvant avoir une importance nationale d'ici mars 2015.	28

Analyse du rendement et leçons retenues

Chaque année, des membres du grand public présentent pour évaluation de nouvelles propositions de sujets susceptibles de revêtir une importance historique nationale. Des rapports de recherche sur les sujets répondant aux critères de base sont préparés pour examen par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC).

En 2014-2015, Parcs Canada a atteint son objectif en présentant 28 rapports de recherche à la CLMHC à l'appui des candidatures pour les lieux, personnes et événements d'importance historique nationale. Parcs Canada continue d'attribuer une grande partie de son succès dans ce domaine aux relations positives et productives qu'elle a développées avec les nombreux Canadiens engagés dans le processus de nomination.

Parcs Canada a continué d'harmoniser ses travaux avec les priorités de commémoration du gouvernement du Canada, comme le 150^e anniversaire de la Confédération, et le 50^e anniversaire de la création du drapeau national du Canada. Cela démontre que l'Agence demeure flexible et réceptive à l'égard de la désignation et de la commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale tout en donnant l'occasion aux Canadiens d'apprécier leur riche histoire.

Écarts dans 1.1.3 – Désignation de lieux historiques nationaux

L'Agence a mis en œuvre des changements pour améliorer sa planification du budget et l'établissement des rapports par programme. L'écart est principalement attribuable à ces améliorations.

Sous-programme 1.1.4 : *Autres désignations de lieux patrimoniaux*

Description

Ce programme comprend la commémoration ou la désignation d'édifices fédéraux du patrimoine, de rivières du patrimoine canadien, de phares patrimoniaux et de gares ferroviaires patrimoniales. Il appuie également la mise en candidature, au Canada, de sites naturels et culturels de valeur universelle remarquable pour ajout à la Liste du patrimoine mondial. Parcs Canada travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et une vaste gamme de partenaires à l'augmentation du nombre de ces désignations au pays. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
7 605 186	7 341 492	(263 694)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
3	15	12

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
D'autres lieux patrimoniaux non administrés par Parcs Canada font l'objet d'un examen en vue d'une désignation.	Le pourcentage d'évaluations terminées qui portent sur les édifices fédéraux dont la mise en candidature a été soumise à Parcs Canada.	95 % d'ici mars 2015.	100 %
	Le nombre de phares dont la mise en candidature en vue de l'obtention d'une désignation de phare patrimonial a fait l'objet d'un examen.	100 % d'ici mai 2015.	100 %
	Le nombre de mises en candidature de sites du patrimoine mondial qui ont fait l'objet d'avis et d'examens de Parcs Canada.	3 d'ici mars 2015.	3

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a dépassé de 5 % son objectif de rendement lié au pourcentage des évaluations achevées pour les édifices fédéraux. Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine de Parcs Canada a pu mener à bien les 46 demandes d'évaluation reçues au cours de l'exercice tout en traitant un arriéré de 26 demandes restantes des exercices antérieurs. En tout, 72 évaluations ont été effectuées.

Parcs Canada a reçu 349 propositions de désignation de phare patrimonial en vertu de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*. En date du 29 mai 2015, la ministre avait passé en revue la totalité des phares (349), dont 74 ont été désignés comme phares patrimoniaux sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, portant à terme le processus de pétition en matière des phares.

Parcs Canada a atteint son objectif en ce qui concerne les nominations pour les Sites canadiens du patrimoine mondial en donnant des conseils au sujet de trois sites : Klondike, Pimachiowin Aki et Mistaken Point.

Écarts dans 1.1.4 – Autres désignations de lieux patrimoniaux

L'Agence a mis en œuvre des changements pour améliorer sa planification du budget et l'établissement des rapports par programme. L'écart est principalement attribuable à ces améliorations.

Programme 1.2 : *Création de lieux patrimoniaux*

Description

Ce programme vise à protéger et à conserver les ressources naturelles et culturelles des lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada et à permettre à l'Agence d'assumer les responsabilités qui lui incombent en vertu de la législation fédérale. Les activités de protection et de conservation dans le parc urbain national, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les canaux patrimoniaux et les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada permettent de veiller à ce que ces endroits soient entretenus et utilisés de manière à les laisser intacts pour le bénéfice et le plaisir des générations d'aujourd'hui et de demain.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
157 590 219	171 042 215	158 337 176	137 267 951	(33 774 264)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
908	875	(33)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs d'intégrité écologique dans les parcs nationaux.	Le nombre de parcs nationaux avec un indicateur d'intégrité écologique amélioré.	20 d'ici mars 2015.	20
L'état des ressources culturelles d'importance historique nationale dans les lieux historiques nationaux est amélioré.	Le nombre de lieux historiques nationaux dont l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale a été maintenu ou amélioré.	55 d'ici mars 2015.	55*

*Dans le but d'établir un rapport sur cet objectif, on n'a compté qu'une seule fois les lieux historiques nationaux maintenant ou améliorant plus d'un type de ressources culturelles d'importance nationale (c.-à-d., bâtiment, objet historique ou site archéologique).

Analyse du rendement et leçons retenues**Amélioration de l'intégrité écologique**

Le Programme de conservation et de restauration (anciennement appelé Agir sur le terrain) s'est poursuivi en 2014-2015 et a permis d'investir dans un éventail varié de projets de restauration écologique prioritaire dans toute l'Agence. Les investissements ont mené à des améliorations importantes aux indicateurs d'intégrité écologique, et en mars 2015, Parcs Canada avait atteint l'objectif de 20 parcs nationaux ayant au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré.

Les améliorations aux indicateurs d'intégrité écologique ont été réalisées en améliorant l'état (p. ex., d'un niveau de passable à bon) ou la tendance (p. ex., d'une condition en déclin à stable) de l'indicateur ou en atteignant les cibles des projets de gestion active qui sont liés à un indicateur (pourvu que l'indicateur et la tendance n'aient pas diminué).

Les projets du Programme de conservation et de restauration appuient l'amélioration des écosystèmes détériorés et la protection et le rétablissement des espèces en péril tout en favorisant l'appréciation de la nature chez les Canadiens. Les progrès réalisés pour rétablir l'intégrité écologique ont eu lieu dans divers écosystèmes en traitant un éventail d'enjeux : la connectivité terrestre et aquatique, le rétablissement des cycles naturels d'incendie et des communautés de plantes indigènes, la réduction des espèces envahissantes et en surpopulation, et la réintroduction des espèces en péril.

Amélioration de l'état des ressources culturelles d'importance nationale

En 2014-2015, Parcs Canada a atteint son objectif de rendement visant à maintenir ou à améliorer l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale dans 55 lieux historiques nationaux d'ici mars 2015.

Les travaux de conservation ont été achevés pour trois bâtiments ciblés (un au lieu historique national du Phare-de-la-Pointe-Clark et deux au lieu historique national du Fort-Henry), de sorte que l'état général de ces biens est passé de « mauvais » à « passable » ou « bon ». Des travaux visant à améliorer l'état des objets historiques pour les faire passer d'un niveau faible à un niveau passable à bon ont aussi eu lieu dans 49 lieux historiques nationaux. Par conséquent, 89 % des objets pour lesquels nous avons une évaluation de l'état sont actuellement considérés dans un état passable ou bon. De plus, diverses stratégies de surveillance ont été utilisées et des travaux d'atténuation exécutés afin de réduire au minimum les menaces pour les sites archéologiques dans six lieux historiques nationaux.

Écarts dans 1.2 – Conservation des lieux patrimoniaux

Les dépenses réelles pour ce programme sont de 33,8 millions de dollars inférieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette baisse est principalement attribuable aux retards dans le développement du parc urbain national de la Rouge ainsi que dans les projets associés au Programme de conservation et de restauration de l'Agence et au programme de Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

Sous-programme 1.2.1 : *Conservation des parcs nationaux*

Description

Ce programme vise à maintenir ou à restaurer l'intégrité écologique des parcs nationaux grâce à des activités de protection, de conservation, de restauration ou d'atténuation, conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Afin d'exécuter ce programme, Parcs Canada met en œuvre des activités de sciences appliquées, de surveillance, de production de rapports, de restauration écologique, de rétablissement d'espèces, d'évaluation environnementale, de gestion du feu, d'application de la loi et des activités de conformité. Certaines de ces activités sont réalisées en collaboration avec le grand public, des intervenants, des partenaires ainsi que des communautés locales et autochtones. Dans le cadre de ce programme, Parcs Canada doit aussi assumer les responsabilités légales qui lui incombent en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
106 201 404	96 757 400	(9 444 004)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
638	661	23

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La conservation des parcs nationaux est améliorée.	Le pourcentage des cibles des projets de gestion active afin d'améliorer de l'intégrité écologique qui seront atteintes.	80 % d'ici mars 2015.	56 %
	Le nombre de plans d'action visant les parcs nationaux où l'on trouve 5 espèces en péril ou plus.	Plans d'action visant les parcs nationaux où l'on trouve au moins 5 espèces en péril achevés d'ici mars 2016.	En cours – feront l'objet d'un rapport en 2015-2016

Analyse du rendement et leçons retenues

En date de mars 2015, les projets relevant du Programme de conservation et de restauration ont mené à la réalisation de 56 % des cibles des projets de gestion active pour améliorer l'intégrité écologique ou le statut des espèces en péril prioritaires, améliorant ainsi considérablement la conservation des parcs nationaux. Bien que l'on n'ait pas atteint l'objectif de 80 %, des gains importants en matière de conservation ont été réalisés au moyen de projets qui n'ont pas entièrement atteint leurs objectifs. Le rendement de Parcs Canada à ce jour est attribuable à plusieurs facteurs, y compris : la nature expérimentale de la restauration écologique, les retards des projets pour 5 % des objectifs, et la réponse imprévisible des écosystèmes à la suite d'une intervention de gestion. Parcs Canada travaille à perfectionner les cibles des projets de gestion active et à améliorer le succès des projets.

En 2014-2015, Parcs Canada a continué de faire preuve de leadership en réintroduisant le feu dans des écosystèmes aux quatre coins du pays, en menant 23 feux dirigés sur 5 448 hectares dans 12 parcs nationaux pour y appuyer le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique. De plus, Parcs Canada a continué de garantir la sécurité publique dans les parcs nationaux et autres lieux patrimoniaux en gérant avec succès 85 feux de friches, couvrant plus de 292 000 hectares tout en collaborant avec des organismes partenaires et le Centre interservices des feux de forêt du Canada.

Par la mise en œuvre du programme Comprendre les changements écologiques liés au climat dans le Nord du Canada, Parcs Canada a appliqué les connaissances inuites et les techniques de modélisation spatiale avancée par télédétection pour élaborer des cartes écologiques détaillées et prévoir la façon dont les plantes et les animaux pourraient réagir aux changements climatiques. En misant sur la cartographie détaillée achevée pour sept parcs nationaux dans le Nord, des cartes pour trois autres parcs nationaux (Vuntut, Tuktu Nogait et Auyuittuq) ont été ajoutées au programme en 2014-2015. Les cartes des deux autres parcs nationaux du Nord (Sirmilik et Quttinirpaaq) seront complétées en 2015-2016.

En 2014-2015, la planification des mesures pour six des sept parcs nationaux où l'on retrouve cinq espèces en péril ou plus a été lancée ou s'est poursuivie. Ces plans d'action axés sur l'approche multiespèces localisée permettent à l'Agence d'établir la priorité des mesures de conservation pour l'ensemble des espèces en péril présentes dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada. De plus, 16 projets importants ont été financés en 2014-2015 pour appuyer la mise en œuvre de mesures de rétablissement d'espèces en péril tout en améliorant l'expérience des visiteurs dans des sites de Parcs Canada.

Écarts dans 1.2.1 – Conservation des parcs nationaux

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 9,4 millions de dollars inférieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette baisse est en partie attribuable aux retards dans les projets associés au Programme de conservation et de restauration de l'Agence et au programme de Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

Sous-programme 1.2.2 : *Conservation du parc urbain national*

Description

Ce programme vise à célébrer et à protéger le patrimoine naturel et culturel de divers paysages du parc urbain national, conformément à la législation fédérale. Il comprend la conservation ou l'amélioration de la diversité des ressources culturelles et des habitats naturels, la protection ou le rétablissement d'espèces en péril, la promotion du patrimoine agricole et de pratiques d'agriculture durables ainsi que la mobilisation de membres des collectivités locales et de Canadiens de partout au pays à l'égard de la conservation. Pour exécuter le programme, Parcs Canada met en œuvre des activités de sciences appliquées, de surveillance, de production de rapports, de restauration écologique, de préservation des ressources culturelles, de restauration, de remise en état, de rétablissement d'espèces, d'évaluation environnementale, de gestion du feu, d'archéologie et de conformité. La plupart de ces activités sont réalisées en collaboration avec le grand public, des intervenants, des partenaires ainsi que des communautés locales et autochtones. Dans le cadre de ce programme, Parcs Canada doit aussi assumer les responsabilités légales qui lui incombent en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
3 618 976	776 047	(2 842 929)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
7	7	0

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'état de conservation des parcs urbains nationaux est amélioré.	Le plan de surveillance et de reddition de comptes est achevé.	1 d'ici l'année suivant l'établissement	En cours

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a réalisé des progrès en vue de l'élaboration d'un plan de surveillance et d'établissement de rapports pour le parc national urbain de la Rouge en menant les activités suivantes :

- Lancer un examen du programme de surveillance de l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région pour le parc régional de la Rouge actuel afin d'éclairer la conception du plan de surveillance et de rapports de Parcs Canada pour le parc national urbain de la Rouge, y compris des indicateurs et des mesures des écosystèmes pertinents;
- Développer des modèles pour les forêts, les terres humides et les écosystèmes d'eau douce du parc pour faciliter la compréhension des principales composantes des écosystèmes, des processus, des menaces et des facteurs de stress;
- Établir et tester les mesures de surveillance pour les indicateurs forestiers, des terres humides et d'eau douce, et travailler à l'élaboration d'un indicateur écosystémique pour les terres agricoles en collaboration avec les partenaires et les intervenants, y compris la communauté agricole.

La collaboration avec les bénévoles, les scientifiques-citoyens, les spécialistes techniques et les Premières nations a fait partie intégrante de l'élaboration du programme de surveillance et d'établissement de rapports du parc à ce jour.

Vu l'entrée en vigueur de la *Loi sur le parc national urbain de la Rouge* le 15 mai 2015, le plan de surveillance et d'établissement de rapports devrait être achevé d'ici mai 2016.

Écarts dans 1.2.2 – Conservation du parc urbain national

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 2,8 millions de dollars inférieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette baisse est principalement attribuable aux retards dans le développement du parc urbain national de la Rouge.

Sous-programme 1.2.3 : *Conservation des aires marines nationales*

Description

Ce programme vise à assurer la gestion et l'utilisation écologiquement durables des aires marines nationales de conservation afin de répondre aux besoins des générations d'aujourd'hui et de demain sans compromettre la structure et la fonction des écosystèmes avec lesquels elles sont associées, conformément à la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Il permet également à Parcs Canada d'assumer les responsabilités qui lui incombent en vertu de la *Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint Laurent*, de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La gestion des aires marines de conservation concerne aussi des organismes autres que Parcs Canada, qui ont des mandats prescrits par la loi pour certaines activités comme la pêche et la navigation maritime, lesquelles requièrent une compréhension commune du principe de l'utilisation écologiquement durable. Pour exécuter ce programme, Parcs Canada met en œuvre des activités de sciences appliquées, de surveillance, de production de rapports, de restauration écologique, de rétablissement d'espèces, d'évaluation environnementale et des activités de conformité. Certaines de ces activités sont réalisées en collaboration avec le grand public, des intervenants, des partenaires et des communautés locales et autochtones. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
1 890 924	3 153 031	1 262 107

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
14	24	10

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'état de conservation des aires marines nationales de conservation est maintenu.	Le nombre de plans de surveillance et de reddition de comptes achevés.	4 d'ici mars 2016*.	En cours – feront l'objet d'un rapport en 2015-2016

* Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, parc marin national du Fathom Five, aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur et réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas.

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada a continué de réaliser des progrès vers l'atteinte de son objectif de mars 2016. En 2014-2015, une équipe de travail interfonctionnelle a été formée afin de contribuer à l'explication des exigences en matière de surveillance et d'établissement de rapports des aires marines nationales de conservation. Le cadre de surveillance national résultant (c.-à-d., ensemble d'indicateurs nationaux et orientation en matière de surveillance) sera approuvé en 2015. Les quatre aires marines nationales de conservation en service ont travaillé à établir les bases de leur programme de surveillance. Elles ont à élaborer des méthodologies et collecté des données tout en continuant à mener des projets pour améliorer la connaissance et la gestion des écosystèmes marins, dans des domaines tels que les ressources marines et les espèces aquatiques en péril. Ce travail va permettre de finaliser un plan de surveillance et de reddition de comptes pour chaque aire marine nationale de conservation fondé sur le cadre de surveillance approuvé.

Écarts dans 1.2.3 – Conservation des aires marines nationales

L'Agence a mis en œuvre des changements pour améliorer sa planification du budget et l'établissement des rapports par programme. L'écart est principalement attribuable à ces améliorations.

Sous-programme 1.2.4 : *Conservation des lieux historiques nationaux***Description**

Ce programme vise à assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux, y compris les canaux patrimoniaux, situés sur les terres de Parcs Canada. Il comprend l'inventaire et l'évaluation des ressources (bâtiments, travaux d'ingénierie tels les canaux patrimoniaux, sites

archéologiques, paysages ainsi qu'objets historiques et archéologiques), qui permettent de déterminer la valeur patrimoniale. La valeur patrimoniale des ressources est prise en considération dans toutes les décisions qui ont une incidence sur les ressources culturelles, notamment l'établissement de priorités, l'évaluation de l'impact, la réalisation d'activités publiques et la surveillance. Les principales activités, comme la préparation d'énoncés d'intégrité commémorative, l'évaluation de l'état, les activités de conformité et les mesures de conservation visent à améliorer la condition des ressources culturelles et sont le reflet du régime de gestion des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Dans le cadre de ce programme, Parcs Canada doit aussi assumer les responsabilités légales qui lui incombent en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
53 085 552	32 268 938	(20 816 614)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
229	175	(54)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'état des ressources culturelles d'importance nationale administrées par Parcs Canada est maintenu ou amélioré.	Le nombre de bâtiments ayant reçu une cote « mauvais » dont l'état a été amélioré.	3 d'ici mars 2015.	3
	Le pourcentage d'objets historiques ayant reçu une cote « passable » ou « bon ».	90 % d'ici mars 2015.	89 %
	Le nombre d'objets historiques où l'état a été réévalué.	5 000 d'ici mars 2015.	4 171
	Le nombre de sites archéologiques avec les menaces qui sont évaluées et atténuées.	6 d'ici mars 2015.	6

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a atteint ou a atteint en majeure partie ses objectifs de rendement liés à la conservation des lieux historiques nationaux.

- Trois bâtiments cotés antérieurement en mauvais état sont passés à un état de niveau passable ou bon. Il s'agit du Phare-de-la-Pointe-Clark ainsi que de la maison du commerçant et du chantier du matériel (bâtiment no 7) au lieu historique national de Fort-Henry. D'importants travaux de conservation du patrimoine ont été entrepris sur chacun de ces bâtiments et, par conséquent, l'état général des biens au Phare-de-la-Pointe-Clark et à la maison du commerçant est passé à un niveau bon, et celui du bâtiment no 7 est maintenant d'un niveau passable.
- Quatre-vingt-neuf pour cent (23 443 sur 26 451) de tous les objets dont l'état a été évalué sont actuellement considérés dans un état passable ou bon.
- L'état de 4 171 objets historiques d'importance nationale associés à 49 lieux historiques nationaux administrés par l'Agence a été réévalué et est passé d'inconnu à une cote de niveau bon, passable ou mauvais. Après la découverte du HMS *Erebus* en septembre 2014, Parcs Canada a dû réaffecter des ressources pour évaluer et conserver les objets récupérés de l'épave, ce qui l'a empêché d'atteindre l'objectif de 5 000 objets.
- Diverses stratégies, y compris la surveillance, la télédétection, l'excavation et l'enregistrement ont été utilisées pour traiter et réduire les menaces aux sites archéologiques de six lieux historiques nationaux, soit Rocky Mountain House, Piste-Chilkoot, Fortifications-de-Québec, Fort-Prince-de-Galles, Fort-Mississauga et Fort-Henry.

Au cours de la période visée par le rapport, un processus de rationalisation de l'évaluation de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux, introduit afin de respecter la Politique de gestion des ressources culturelles renouvelée de Parcs Canada, a été lancé et mis à l'essai dans trois lieux : Redoute-York, Complexe-Historique-de-Dawson et S.S. *Keno*. De plus, des progrès importants ont été réalisés en vue de finaliser une orientation commune à toute l'Agence pour répertorier les ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux et évaluer les effets des interventions sur celles-ci.

Découverte du HMS Erebus

En septembre 2014, l'équipe d'archéologie sous-marine de Parcs Canada a réussi à trouver l'épave du HMS *Erebus*, le navire de sir John Franklin, vu la dernière fois par des yeux européens en 1845. Six saisons de recherches dévouées par des partenaires fédéraux et privés, menées en partie à l'aide de connaissances inuites, ont été récompensées par cette découverte d'importance internationale. En avril 2015, l'Agence a établi le lieu historique national du Canada des Épaves-du-HMS *Erebus*-et-du-HMS *Terror* au Nunavut.

Écarts dans 1.2.4 – Conservation des lieux historiques nationaux

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 20,8 millions de dollars inférieures aux dépenses prévues de 2014-2015. L'écart est principalement attribuable à la réaffectation des dépenses prévues et à des changements mis en œuvre par l'Agence pour améliorer sa planification du budget et l'établissement des rapports par programme.

Sous-programme 1.2.5 : *Conservation d'autres lieux patrimoniaux*

Description

Ce programme vise à fournir des encouragements et un appui aux propriétaires de lieux historiques nationaux autres que ceux gérés par Parcs Canada, ainsi qu'à donner des conseils en matière de conservation relativement à d'autres aires patrimoniales protégées (édifices fédéraux du patrimoine, gares ferroviaires patrimoniales, lieux de sépulture des premiers ministres du Canada et rivières du patrimoine canadien). Parcs Canada offre son expertise en matière de conservation et contribue à la protection du patrimoine mondial ainsi qu'à la sauvegarde, au pays, d'exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel national ou international pour les générations d'aujourd'hui et de demain. L'engagement de Parcs Canada à l'égard du patrimoine mondial est régi par une convention internationale dont le Canada est signataire. Par l'intermédiaire du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada, ce programme fournit un financement partiel sous forme de contributions aux lieux historiques nationaux non gérés par Parcs Canada. Une subvention est aussi fournie au Jardin international de la paix.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
6 245 359	4 312 535	(1 932 824)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
20	8	(12)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les programmes de Parcs Canada appuient la conservation des ressources culturelles dans les lieux patrimoniaux administrés par d'autres.	Le pourcentage des ententes de partage des coûts réalisées qui appuie la conservation de ressources culturelles d'importance.	100 % d'ici mars 2015.	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Un outil important pour encourager et appuyer la conservation des ressources culturelles d'importance nationale non administrées par le gouvernement fédéral est le Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux.

En 2014-2015, Parcs Canada a conclu un accord de contribution avec 13 lieux historiques nationaux du Canada afin de contribuer à la conservation de ces importantes ressources culturelles canadiennes. Tous les accords (100 %) ont été menés à bien. Ces projets ont été sélectionnés en partie en fonction du niveau de menace pour les ressources d'importance nationale. Tous les travaux en vertu des accords ont été effectués conformément aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*, assurant ainsi l'intégrité commémorative des sites.

Écarts dans 1.2.5 – Conservation d'autres lieux patrimoniaux

Les dépenses réelles de 4,3 millions de dollars, représentant 3 % du total des dépenses pour la conservation des lieux patrimoniaux, sont conformes aux exercices précédents. L'Agence a mis en œuvre des changements pour améliorer sa planification du budget et l'établissement des rapports par programme. L'écart est principalement attribuable à ces améliorations.

Programme 1.3 : *Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public*

Description

Ce programme vise à inspirer un sentiment de fierté à l'égard des lieux gérés par Parcs Canada et à obtenir le soutien des Canadiens en sensibilisant ces derniers et en les amenant à mieux apprécier la valeur de ces lieux et les diverses façons de les explorer. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire d'initiatives de promotion des lieux patrimoniaux pertinentes et efficaces, qui permettent de joindre les Canadiens dans leur vie quotidienne. Certaines de ces activités de promotion sont réalisées en collaboration avec des intervenants et des partenaires, ce qui permet de joindre et de mobiliser davantage de Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
39 448 240	42 091 031	45 825 382	42 872 689	781 658

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
339	355	16

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	Le pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	80 % d'ici mars 2018.	Feront l'objet d'un rapport en 2018

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada a révisé son approche pour mesurer le soutien du public en 2014. L'Agence sera prête à rendre compte de cet objectif en 2018.

En 2014-2015, Parcs Canada a entrepris de nombreuses activités, dont plusieurs avec des partenaires, pour favoriser le soutien des lieux patrimoniaux du Canada en communiquant avec les Canadiens dans leurs collectivités, y compris :

- Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada ont été mis en vedette dans la série documentaire « Canada plus grand que nature » et les productions télévisées et multimédias « Ma caravane au Canada » et « Le rêve de Champlain » afin d'accroître leur rayonnement au sein des publics cibles francophones;
- La découverte et l'histoire du HMS *Erebus* ont été communiquées à des millions de Canadiens dans les médias imprimés, électroniques et sociaux. Un adulte canadien sur deux a entendu parler, lu ou vu quelque chose au sujet de cette découverte à l'automne de 2014. À l'étranger, la nouvelle a été diffusée dans 60 pays et dans plus de 33 langues;
- La participation à des festivals urbains et des lieux de spectacles importants de Toronto, y compris le Zoo de Toronto, la Marche de fierté internationale 2014, le Festival des Indes, le Festival multiculturel CHIN, le Festival international des bateaux-dragons et le Festival Redpath du Harbourfront de Toronto a permis de rejoindre plus de 70 000 personnes;
- Le nombre de contacts effectués au moyen d'activités de sensibilisation lors d'événements urbains et dans les lieux de spectacles des partenaires au cours du dernier exercice a augmenté de plus de 35 000 à Vancouver et de plus de 12 000 à Montréal.

Parcs Canada continue de constater et de reconnaître que c'est l'effet cumulatif et à long terme de la présence publique de l'Agence et de ses interactions avec les Canadiens qui est essentiel pour obtenir et maintenir le soutien des Canadiens pour les lieux patrimoniaux. L'Agence est consciente qu'elle doit évoluer dans sa façon de communiquer avec les Canadiens, en cherchant de nouveaux moyens de leur présenter de façon inspirante les récits associés aux lieux patrimoniaux.

Écarts dans 1.3 – Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public

Il n’y a pas d’écart important au niveau du programme et l’écart au niveau du sous-programme est attribuable à la réaffectation des dépenses prévues au sein du programme.

Sous-programme 1.3.1 : *Promotion des lieux patrimoniaux*

Description

La promotion des lieux patrimoniaux vise à aider les Canadiens à connaître les lieux que gère Parcs Canada, leur patrimoine naturel et historique ainsi que le travail effectué pour les protéger et les mettre en valeur. Afin d’exécuter ce programme, Parcs Canada met en œuvre des initiatives ciblées pertinentes qui répondent aux besoins et aux intérêts du public et qui sont fondées sur des recherches en sciences sociales. Diverses occasions d’interaction et d’apprentissage par la musique, les arts, le cinéma sont offertes dans des cadres tels que les festivals, les événements sportifs, les musées, les zoos et les aquariums dans les grands centres urbains du pays. La portée et la pertinence de ces initiatives sont accrues par la collaboration avec des intervenants et des partenaires et grâce à la couverture médiatique positive dans les nouvelles, et les médias de masse, sociaux et spécialisés. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
30 305 542	28 717 727	(1 587 815)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
247	255	8

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les Canadiens apprécient les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	Le pourcentage de Canadiens qui apprécient les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	80 % d'ici mars 2018.	Feront l'objet d'un rapport en 2018.

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada révisé son approche pour mesurer l'appréciation et sera prêt à rendre compte de cet objectif en 2018.

Mobiliser les Canadiens afin qu'ils apprécient les lieux patrimoniaux exige une présence proactive et constante impliquant un ensemble de plateformes, de contenu, de sites et de partenaires. En 2014-2015, Parcs Canada a continué de mener des activités de diffusion externe proactives et ciblées, comme les suivantes :

- Un partenariat avec Google Street View afin de publier un contenu de visite virtuelle dans Google Maps pour plus de 50 emplacements de Parcs Canada, y compris quatre parcs nationaux nordiques;
- Accroissement de sa couverture médiatique par la présentation de 450 histoires et par la tenue de 30 conférences de presse;
- Publication de plus de 40 nouvelles vidéos sur les canaux de médias sociaux de Parcs Canada, engendrant ainsi plus de 575 000 visionnements;
- Des articles vedettes spéciaux dans des revues (p. ex., *Heritage*, *MacLean's*, *Canadian Geographic*, *Diver*, *Archaeology*, *Canadian Living*, *Canadian Wildlife*) et des journaux (p. ex., *Globe and Mail*);
- Le contenu sur les activités d'initiation au camping est publié en chinois traditionnel, en chinois simplifié, en punjabi, en tagalog et en espagnol;
- Les nouvelles normes mises en œuvre pour les médias sociaux par l'intermédiaire de l'Initiative de renouvellement du Web du gouvernement du Canada ont entraîné une augmentation de 50 % du nombre d'abonnés sur Twitter et de 244 % du nombre de « J'aime » dans Facebook;
- Un site Web amélioré pour Parcs Canada, plus facile à utiliser pour les voyageurs.

Parcs Canada a mené des activités qui visent particulièrement les jeunes, un marché cible clé, y compris les actions suivantes :

- Élargissement du réseau de Clubs étudiants de Parcs Canada à 16 clubs;

- Occasion offerte aux jeunes de participer à « Students on Ice », un programme qui appuie le perfectionnement en leadership chez les jeunes et les Autochtones, et qui favorise la compréhension et le respect à l'égard de l'Arctique;
- Production de cinq vidéos en collaboration avec le Programme des jeunes ambassadeurs pour sensibiliser les jeunes, engendrant ainsi plus de 40 000 visionnements;
- Effort de leadership visant à rapprocher les jeunes de la nature auprès d'un public cible international grâce à la participation des jeunes ambassadeurs au Congrès mondial sur les parcs de 2014 de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Écarts dans 1.3.1 – Promotion des lieux patrimoniaux

L'écart au niveau du sous-programme est attribuable à la réaffectation des dépenses prévues au sein du programme.

Sous-programme 1.3.2 : *Partenariats et participation*

Description

Ce programme encourage la participation des partenaires et des intervenants et se traduit par la création et l'enrichissement de possibilités, pour les Canadiens, de découvrir les lieux patrimoniaux protégés et de développer un sentiment d'appartenance à leur égard. Les ententes de partenariat aident à faire progresser des buts et des objectifs partagés ou complémentaires et conduisent à la réalisation d'une vaste gamme d'activités de collaboration, y compris la mise en œuvre de programmes, l'organisation de campagnes promotionnelles, la tenue de concours, l'exécution de recherches scientifiques et universitaires ainsi que la création d'outils d'apprentissage et de nouveaux produits. Les partenaires comprennent des organisations du secteur privé, d'autres ministères fédéraux, des organisations non gouvernementales, des établissements universitaires et des peuples autochtones dans plusieurs endroits, cogèrent des lieux patrimoniaux nationaux. Les intervenants s'engagent avec Parcs Canada dans diverses activités touchant tous les niveaux de l'organisation, comme la Table ronde du ministre, des processus de consultations officiels et informels et le Programme national de bénévolat. Au nombre des intervenants figurent des personnes, des groupes et des organisations qui s'intéressent à Parcs Canada. Ils veillent à ce que les besoins et les priorités des Canadiens soient clairement exprimés et à ce qu'ils soient pris en considération dans les activités et l'orientation de Parcs Canada. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
11 785 489	14 154 962	2 369 473

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
92	100	8

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les intervenants et les partenaires participent à la protection et à la mise en valeur des endroits administrés par Parcs Canada.	Le nombre de bénévoles de Parcs Canada.	Augmentation de 10 % (8 325 bénévoles) d'ici mars 2018.	(1 %)
	Le nombre d'initiatives de collaboration avec cinq partenaires stratégiques de l'Agence.	Conserver ou accroître d'ici mars 2018.	5

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, 7 527 bénévoles ont travaillé dans 91 lieux différents de Parcs Canada. Cela représente une légère baisse (1 %) par rapport à la base de référence de 7 569. Malgré cette situation, la tendance générale au cours des quatre dernières années a connu une augmentation du nombre de bénévoles, passant de 7 500 à un sommet de 8 300 au cours des années de grandes célébrations (p. ex., le centenaire de Parcs Canada en 2011-2012 et le 300^e anniversaire de Louisbourg en 2013-2014). Pour atteindre la cible de mars 2018, l'Agence a concentré ses efforts à fournir un soutien et des outils afin de faciliter la mise en œuvre d'activités de bénévolat dans les lieux de Parcs Canada partout au pays. Cela comprend l'élaboration de séances de formation en ligne, des manuels du personnel, des pratiques exemplaires et des méthodes de communication avec les coordonnateurs de bénévoles dans toute l'organisation.

Parcs Canada a réalisé des progrès à l'égard de ses objectifs de rendement liés au maintien ou à l'expansion du nombre d'initiatives de collaboration avec des partenaires stratégiques. Ces partenariats augmentent l'appui et le nombre d'initiatives avec des partenaires actuels et nouveaux avec qui Parcs Canada souhaite collaborer. En 2014-2015, l'Agence a mis en œuvre les initiatives suivantes :

- Partenariat avec la Société géographique royale du Canada pour appuyer la recherche des navires de Franklin et faire la promotion de matériel éducatif et de publications sur l'expédition;
- Négociation d'un accord de partenariat de trois ans avec le Musée royal de l'Ontario afin de promouvoir l'histoire de l'expédition de Franklin et la découverte du HMS *Erebus* par l'intermédiaire de son réseau de musées;

- Négociation d'un accord de partenariat avec la Fédération canadienne de la faune afin de contribuer au programme Grand camping canadien et faire la promotion du camping;
- Expansion du partenariat avec Google Street View pour publier le contenu de visite virtuelle pour plus de 50 emplacements de Parcs Canada, y compris quatre parcs nationaux nordiques;
- Partenariat avec OwlKids afin de mettre en vedette Parka, la mascotte de Parcs Canada, dans les revues Chirp et Pomme d'Api, et étendre la diffusion à 300 000 jeunes.

Voici d'autres initiatives de collaboration menées par Parcs Canada au cours de la période visée par le rapport :

- Collaboration pour une deuxième année avec Air Canada pour promouvoir la Sortie scolaire la plus cool au Canada, ce qui a aidé à augmenter le nombre d'abonnés des médias sociaux;
- Expansion du partenariat avec Mountain Equipment Coop pour promouvoir et équiper le programme d'initiation au camping dans 13 parcs nationaux et sept lieux historiques;
- Négociation de partenariats avec des établissements d'enseignements, des musées et des institutions provinciales afin, d'ici Canada 150, de mener des recherches sur l'histoire du canal de Lachine et d'en faire la promotion.

L'Agence continue de reconnaître l'importance et l'avantage de collaborer avec ses partenaires afin de présenter de façon nouvelle et passionnante les récits et les expériences associés à ses lieux patrimoniaux à des millions de Canadiens.

Écarts dans 1.3.2 – Partenariats et participation

L'écart au niveau du sous-programme est attribuable à la réaffectation des dépenses prévues au sein du programme.

Programme 1.4 : *Expérience du visiteur*

Description

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, les aires marines nationales de conservation et les canaux historiques du Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation, les loisirs, les activités spéciales, la marchandise, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs. Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
238 298 011	247 751 323	330 389 382	291 314 470	43 563 147

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
1 949	2 070	121

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les Canadiens et les visiteurs étrangers visitent des lieux administrés par Parcs Canada, et les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement à ces lieux.	Le nombre de visites dans les lieux administrés par Parcs Canada.	Augmentation de 2 % chaque année	5 %*
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent la place significative pour eux.	85 % d'ici mars 2015.	80 %**
	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui sont satisfaits de leur visite.	90 % d'ici mars 2015.	95 %**
	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui sont très satisfaits de leur visite.	50 % d'ici mars 2015.	66 %**

*Source : Statistiques de fréquentation de Parcs Canada

**Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada, 2014 (sondages effectués dans neuf sites)

Analyse du rendement et leçons retenues

La fréquentation des lieux patrimoniaux de Parcs Canada a augmenté de 5 % en 2014-2015, passant à 21,8 millions et dépassant ainsi son objectif de 3 %. Parcs Canada a atteint en grande partie son objectif de rendement lié au pourcentage de visiteurs aux endroits ayant fait l'objet

d'un sondage qui ont considéré que le lieu visité était important pour eux. En ce qui a trait à la satisfaction des visiteurs, l'Agence a dépassé ses objectifs de rendement quant au pourcentage de visiteurs aux endroits ayant fait l'objet d'un sondage qui étaient satisfaits ou très satisfaits de leur visite.

L'Agence a poursuivi ses efforts en 2014-2015 pour inciter les Canadiens à visiter et à se rapprocher de leurs lieux patrimoniaux au moyen des initiatives suivantes :

- Lancement d'une campagne nationale de promotion touristique dans les cinémas du Canada et sur des canaux de médias sociaux populaires, joignant ainsi des millions de Canadiens avant la saison touristique de 2014;
- Offre de programmes, d'événements et d'activités liés à l'initiative *En route vers 2017* du gouvernement du Canada, y compris la continuation de la programmation « 1812 En Tournée » sur la guerre de 1812 et la commémoration d'anniversaires clés comme la Première et la Deuxième Guerre mondiale, les conférences de la Confédération de Québec et de Charlottetown et la naissance de sir George-Étienne Cartier;
- Poursuite de l'expansion de son programme d'hébergement diversifié avec l'installation de 114 nouvelles tentes oTENTik dans 11 parcs nationaux et deux canaux patrimoniaux;
- Expansion du programme Xplorateurs à 90 lieux, pour ainsi accommoder 187 000 participants;
- Lancement du Club Parka, nouveau programme pour les enfants d'âge préscolaire, à 19 endroits;
- Tenue de 22 événements d'initiation au camping dans sept lieux historiques nationaux, 13 parcs nationaux et deux emplacements hors site avec plus de 1 800 participants;
- Intégration d'information sur les lieux de Parcs Canada en vue de faire de la promotion croisée dans une grande variété de supports publicitaires, y compris des guides du visiteur, du matériel publicitaire et des pages Web de parcs et de lieux et des brochures locales;
- Mise en œuvre d'améliorations au service de réservations de Parcs Canada et aux outils de planification en ligne, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de réservations (16 %) et de demandes d'information par l'intermédiaire du Service d'information national (11 %).

En règle générale, les visiteurs aiment leur visite et en sont satisfaits, et ils tissent des liens véritables avec les endroits qu'ils visitent. Pour maintenir le succès, Parcs Canada doit poursuivre les efforts visant à offrir des programmes et des services de qualité qui répondent aux besoins des Canadiens et des visiteurs internationaux, et rendre plus facile pour les voyageurs la planification de leur visite des lieux patrimoniaux. La promotion stratégique, au moyen de campagnes nationales, de médias de voyage proactifs et de la collaboration avec des partenaires, demeure utile pour faciliter les possibilités de mobiliser les Canadiens et d'attirer les visiteurs.

Écarts dans 1.4 – Expérience du visiteur

Les dépenses réelles pour ce programme sont de 43,6 millions de dollars supérieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette hausse est principalement attribuable aux investissements majeurs pour améliorer l'état des biens de l'Agence pour les services aux visiteurs et l'interprétation et pour fournir des services améliorés aux Canadiens.

Sous-programme 1.4.1 : *Expérience du visiteur dans les parcs nationaux***Description**

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec les parcs nationaux du Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation (p. ex. randonnées guidées, présentations, expositions, matériel audiovisuel, applications technologiques), les loisirs, les activités spéciales, la marchandise, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs (p. ex. centres d'accueil des visiteurs, terrains de camping, sentiers, routes de parc). Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
136 131 174	196 376 674	60 245 500

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
1 053	1 286	233

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active.	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel du parc national.	60 % d'ici mars 2015.	75 %
Les visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui ont aimé leur visite.	90 % d'ici mars 2015.	96 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada, 2014 (sondages effectués au parc national Elk Island, au parc national Fundy, à la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan, à la réserve de parc national Pacific Rim et au parc national Pukaskwa)

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a dépassé ses objectifs de rendement liés à l'apprentissage et à l'appréciation. En moyenne, 75 % des visiteurs estimaient qu'ils avaient appris sur le patrimoine du parc national qu'ils visitaient, alors que 96 % avaient aimé leur visite. L'Agence dépasse continuellement ces objectifs depuis les trois dernières années.

Parcs Canada offre aux visiteurs diverses façons de découvrir le parc national qu'ils visitent, d'apprendre à son sujet, de l'apprécier et d'en profiter. En 2014-2015, l'Agence a mis en œuvre un large éventail de projets locaux visant à améliorer la satisfaction des visiteurs et la qualité des expériences. De nombreux parcs ont amélioré leur offre de camping (p. ex., terrains de camping avec électricité et services d'eau améliorés), y compris les parcs nationaux de Pacific Rim, l'Île-du-Prince-Édouard, Kouchibouguac, du Mont-Riding, Kejimikujik, de la Pointe-Pelée et Banff. De plus, certains emplacements ont ajouté des services de concession, ont commencé à vendre des produits dérivés officiels de Parcs Canada et ont renouvelé la programmation. L'installation de tentes oTENTik s'est poursuivie avec l'ajout de nouvelles unités aux parcs nationaux Fundy, de l'Île-du-Prince-Édouard, Terra-Nova, des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, de la Mauricie, Jasper, Forillon, des Mille-Îles, des Îles-de-la-Baie-Georgienne, Kouchibouguac et du Mont-Riding.

Pour améliorer les expériences offertes aux visiteurs dans les parcs nationaux du Nord, Parcs Canada a créé des expériences nordiques emblématiques à six emplacements, y compris les parcs nationaux des Monts-Torngat, Ivvavik, Tuktut Nogait, Quttinirpaaq, Nahanni et Wood Buffalo. Ces expériences, qui se déroulent sur une période allant de quelques jours à quelques semaines, visent des marchés particuliers, du tourisme d'aventure au tourisme culturel. Nombre d'endroits aux quatre coins du pays ont ajouté de nouvelles expériences guidées, y compris les parcs nationaux Kouchibouguac, du Gros-Morne, de la Pointe-Pelée, Wapusk, Banff, Jasper,

Kootenay et Yoho. L'Agence continue de travailler à s'assurer que les programmes sont bien conçus et répondent aux besoins des visiteurs.

Écarts dans 1.4.1 – Expérience du visiteur dans les parcs nationaux

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 60,2 millions de dollars supérieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette hausse est principalement attribuable aux investissements majeurs pour améliorer l'état des biens de l'Agence pour les services aux visiteurs et l'interprétation et pour fournir des services améliorés aux Canadiens.

Sous-programme 1.4.2 : *Expérience du visiteur dans le parc urbain national*

Description

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec le parc urbain national du Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités concernent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation (p. ex. promenades guidées, présentations, expositions, matériel audiovisuel, outils technologiques), les loisirs, les activités spéciales, la marchandise, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs (p. ex. centres d'accueil des visiteurs, terrains de camping, sentiers, routes). Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
11 966 944	490 856	(11 476 088)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
15	4	(11)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les visiteurs sondés au parc urbain national ont appris de leur expérience et de leur participation active.	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel et culturel du parc urbain national.	60 % d'ici mars 2015.	Non mesurable en 2014-2015
Les visiteurs sondés au parc urbain national ont aimé leur visite.	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui ont aimé leur visite.	90 % d'ici mars 2015.	Non mesurable en 2014-2015

Analyse du rendement et leçons retenues

Le parc urbain national de la Rouge n'avait pas encore été établi en 2014-2015. Par conséquent, il n'y a pas de résultats de sondage à déclarer pour ce sous-programme. On prévoit des résultats de sondage dans les deux ans suivant l'établissement du parc et le transfert des terrains à Parcs Canada.

L'Agence a toutefois mené un bon nombre d'activités dans la partie nord de la région à l'étude afin de préparer la gestion du parc après son établissement, y compris :

- Achever l'inventaire et l'évaluation des biens actuels;
- Cartographier et répertorier les aires de ressources naturelles délicates et les sites archéologiques potentiels;
- Mobiliser les municipalités et les intervenants par diverses discussions sur l'expérience des visiteurs, y compris le raccordement des sentiers du parc à des réseaux de sentiers externes actuels et prévus;
- Développer des plans pour des programmes d'interprétation et des installations d'accueil et d'orientation, en collaboration avec les Premières nations, les bénévoles du parc, les résidents des communautés, les municipalités, l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région, le Zoo de Toronto et d'autres intervenants.

Écarts dans 1.4.2 – Expérience du visiteur dans le parc urbain national

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 11,5 millions de dollars inférieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette baisse est principalement attribuable au report du financement pour le développement du parc urbain national de la Rouge à des années ultérieures afin de mieux refléter les plans de mise en œuvre et de développement.

Sous-programme 1.4.3 : *Expérience du visiteur dans les aires marines nationales de conservation*

Description

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec les aires marines nationales de conservation du Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation (p. ex. présentations, expositions, matériel audiovisuel), les loisirs, les activités spéciales, la marchandise, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs (p. ex. centres d'accueil des visiteurs, quais, aires de fréquentation diurnes). Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
2 323 098	3 261 569	938 471

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
17	18	1

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les visiteurs aux aires marines nationales de conservation faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui ont aimé leur visite.	90 % d'ici mars 2015.	97 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada, 2014 (sondages effectués au parc marin national Fathom Five)

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a dépassé son objectif de rendement relatif à l'appréciation. En moyenne, 97 % des visiteurs des aires marines nationales de conservation ayant fait l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.

Parcs Canada offre aux visiteurs diverses façons de découvrir l'aire marine nationale de conservation qu'ils visitent, d'apprendre à son sujet, de l'apprécier et d'en profiter. En 2014-2015, l'Agence a mis en œuvre un large éventail de projets locaux visant à améliorer la satisfaction des visiteurs et la qualité des expériences dans les aires marines nationales de conservation. Au parc marin national Fathom Five, un programme pilote, offert par l'intermédiaire de boutiques locales de plongée sous-marine, a permis aux plongeurs d'obtenir plus rapidement et facilement leurs certificats de plongeurs et les renseignements appropriés sur la sécurité et la conservation. De nouveaux ancrages de plongée sur trois épaves ont été installés afin d'offrir un meilleur accès aux sites de plongée et répondre aux besoins des visiteurs. Plusieurs expositions dans le centre des visiteurs ont été actualisées et modernisées, y compris le renouvellement complet de l'exposition sur l'écologie des falaises et l'ajout d'une nouvelle exposition par écran tactile sur l'exploration d'épaves. Le parc marin a aussi commencé à offrir le programme Xplorateurs et a créé un guide sous-marin comptant une carte bathymétrique, des rendus d'épaves en 3D, des renseignements sur le parc et des récits d'interprétation.

On a amélioré l'expérience des visiteurs offerte au parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Des réfections ont été effectuées aux installations des visiteurs au centre de découverte du milieu marin et à l'aire de réception de Saint-Fidèle; de l'équipement de terrain de jeu a été ajouté au centre d'interprétation et d'observation de Cap-de-Bon-Désir; et du nouveau matériel d'interprétation a été créé en collaboration avec l'Alliance Éco-Baleine, une organisation qui fait la promotion des pratiques environnementales responsables pour l'observation des baleines. L'Agence continue de travailler à s'assurer que les programmes sont bien conçus et répondent aux besoins des visiteurs.

Sous-programme 1.4.4 : *Expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux*

Description

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et à la communication après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation (p. ex. animations historiques, reconstitutions, promenades guidées, expositions, matériel audiovisuel, applications technologiques), les loisirs, les activités spéciales, la marchandise, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs (p. ex. centres d'accueil des visiteurs, toilettes, sentiers). Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et

la mesure du rendement. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
67 140 835	60 266 625	(6 874 210)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
569	493	(76)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les visiteurs aux lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active.	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine culturel du lieu historique national.	85 % d'ici mars 2015.	93 %
Les visiteurs aux lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui ont aimé leur visite.	90 % d'ici mars 2015.	92 %

Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada, 2014 (sondages effectués aux lieux historiques nationaux Cave and Basin, du Fort-Lennox et de la Forteresse-de-Louisbourg)

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a dépassé ses objectifs de rendement relatif à l'apprentissage et à l'appréciation. En moyenne, 93 % des visiteurs considèrent avoir appris sur le patrimoine culturel du lieu historique national qu'ils visitaient. En moyenne, 92 % des visiteurs ont aimé leur visite.

Parcs Canada offre aux visiteurs diverses façons de découvrir le lieu historique national qu'ils visitent, d'apprendre sur celui-ci, de l'apprécier et d'en profiter. En 2014-2015, l'Agence a mis en œuvre un large éventail de projets locaux visant à améliorer la satisfaction des visiteurs et la qualité des expériences dans les lieux historiques nationaux. Nombre de sites ont enrichi l'offre aux visiteurs afin d'inclure des expériences uniques qui intègrent des activités amusantes et d'apprentissage interactif pour les familles et les aventuriers, comme les lieux historiques nationaux du Fort-George, de la Forteresse-de-Louisbourg, Alexander-Graham-Bell, des Fortifications de Québec, du Fort-Walsh et de Batoche. De plus, certains lieux ont ajouté des services de concession, ont commencé à vendre des produits dérivés officiels de Parcs Canada et ont renouvelé la programmation afin de continuer d'attirer des visiteurs.

Des projets d'amélioration de l'infrastructure des visiteurs ont aussi été achevés à certains lieux, comme le lieu historique national de Batoche, et sont en cours dans beaucoup d'autres emplacements, y compris les lieux historiques nationaux de la Citadelle-d'Halifax, Province House, Green Gables et du Fort-Chambly. Un bon nombre de lieux ont ajouté des concerts et des événements spéciaux afin d'améliorer leur offre aux visiteurs. Ceux-ci comprennent les lieux historiques nationaux de la Forteresse-de-Louisbourg, de Signal Hill, de Cap-Spear, Fort Rodd Hill, du Fort-Langley, de la Citadelle-d'Halifax, Cave and Basin, de Lower Fort Garry et de la Fourche. L'Agence continue de travailler afin de s'assurer que les programmes sont bien conçus et répondent aux besoins des visiteurs.

Écarts dans 1.4.4 – Expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 6,9 millions de dollars inférieures aux dépenses prévues de 2014-2015. L'écart est principalement attribuable à la réaffectation des dépenses prévues et à des changements mis en œuvre par l'Agence pour améliorer sa planification du budget et l'établissement des rapports par programme.

Sous-programme 1.4.5 : *Expérience du visiteur dans les canaux patrimoniaux*

Description

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec les canaux historiques du Canada. Les neuf canaux historiques du Canada sont la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et les canaux de Lachine, de Carillon, de Chambly, de Ste-Anne-de-Bellevue, de Saint-Ours, de Sault Ste. Marie et de St. Peters. Le programme comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation (p. ex. expositions, matériel audiovisuel), les loisirs, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs (p. ex. centres d'accueil des visiteurs, écluses). Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
30,189,272	30,918,746	729,474

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
295	269	(26)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les plaisanciers utilisent les canaux patrimoniaux.	Le nombre de bateaux sur les canaux patrimoniaux.	Augmentation de 2 % chaque année	(3 %)

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014, 169 555 navires ont traversé les écluses des canaux patrimoniaux en Ontario et au Québec, une baisse de 3 % par rapport à 2013. La saison touristique de 2014 a connu des températures inférieures à la moyenne jumelées à des coûts élevés du carburant, ce qui a contribué à la baisse du nombre de plaisanciers actifs.

En 2014-2015, Parcs Canada a travaillé en collaboration avec les collectivités et d'autres ordres de gouvernement afin de mettre en œuvre les initiatives qui figurent dans le concept de l'expérience du visiteur au canal Rideau, un cadre qui cherche à améliorer les expériences des visiteurs le long du corridor ainsi que la viabilité financière du site du patrimoine mondial du canal Rideau et de ses collectivités avoisinantes.

On a poursuivi le développement et la promotion de produits dans le but d'aider les Canadiens à mieux connaître les expériences naturelles et culturelles authentiques offertes le long des canaux patrimoniaux. Un nouveau coupon 2 pour 1 pour l'éclusage a fait l'objet d'une promotion intensive lors des salons nautiques, auprès des associations de chalets et des marinas afin d'encourager les plaisanciers à voyager plus loin et plus souvent sur les canaux, là où de nouvelles possibilités d'hébergement (oTENTik) ont été installées et mises à la disposition des plaisanciers et des visiteurs terrestres.

L'Agence a aussi lancé une demande de propositions compétitive visant à accroître le nombre d'expériences uniques et nautiques sur le canal Rideau dans la capitale nationale. Parcs Canada travaille activement à favoriser le loisir, le tourisme et le développement économique par des moyens novateurs qui contribueront aux économies locales et feront en sorte que les voies navigables du Canada puissent atteindre leur plein potentiel en tant que sites de classe mondiale animés et dynamiques.

Programme 1.5 : *Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains*

Description

Ce programme comprend la gestion de l'infrastructure pour les Canadiens et présente des possibilités de retombées socioéconomiques pour les collectivités adjacentes. Il est lié à l'exploitation et à l'entretien des portions de la Transcanadienne et des routes provinciales numérotées situées dans les parcs nationaux et un lieu historique national, à la gestion des eaux des canaux historiques et à la prestation de services municipaux dans les lotissements urbains de parcs nationaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
93 460 532	102 503 020	156 530 074	136 302 253	33 799 233

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
246	293	47

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'état de l'infrastructure contemporaine de cote mauvais est amélioré.	Le pourcentage des biens contemporains cotés mauvais dont l'état est amélioré.	10 % d'ici mars 2016.	27 %

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a investi environ 108,1 millions de dollars pour améliorer l'état de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées, ainsi que des infrastructures des canaux patrimoniaux et des lotissements urbains. Parmi les 234 biens contemporains cotés comme en mauvais état, 63 biens (27 %) ont été améliorés.

Parcs Canada a continué d'offrir un programme d'inspection détaillé et de faire des investissements ciblés dans l'entretien et la réfection des canaux patrimoniaux et des infrastructures routières, y compris les ponts et les barrages connexes. Les systèmes d'eau potable et d'eaux usées dans les lotissements urbains ont fait l'objet d'une inspection dans le cadre du cycle d'évaluation quinquennal de l'Agence. L'Agence a réalisé des progrès dans l'élaboration d'un système de gestion de l'information des biens qui renforcera la qualité des renseignements sur ceux-ci et facilitera l'application de pratiques uniformes pour la gestion des biens et des données dans toute l'Agence.

Grâce à ces investissements, l'infrastructure des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains sera plus sécuritaire et fiable, offrant des expériences de plus grande qualité aux Canadiens et aux visiteurs.

Écarts dans 1.5 – Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

Les dépenses réelles pour ce programme sont de 33,8 millions de dollars supérieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des investissements pour améliorer l'état des routes, des ponts et des barrages situés dans les parcs nationaux et le long des canaux patrimoniaux.

Sous-programme 1.5.1 : *Gestion des lotissements urbains*

Description

Ce programme comprend la prestation de services municipaux et la gestion de l'infrastructure connexe à l'appui des résidents et des visiteurs de cinq lotissements urbains : Field (parc national Yoho), Lake Louise (parc national Banff), Wasagaming (parc national du Mont Riding), Waskesiu (parc national de Prince Albert), et Waterton (parc national des Lacs Waterton). Les services municipaux comprennent l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées, l'entretien des routes, le déneigement et la collecte et l'élimination des ordures. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
7 666 806	8 377 464	710 658

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
38	48	10

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Cinq lotissements urbains gérés par Parcs Canada bénéficient de services municipaux conformément aux normes gouvernementales. ^{xxiv}	Le pourcentage des échantillons d'eau potable et d'effluents des eaux usées qui respectent les normes de qualité.	100 % d'ici mars 2015.	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Eau potable

Tous les lotissements urbains de Parcs Canada doivent respecter les *Normes et lignes directrices sur l'eau potable* de Parcs Canada. Ces règles établissent les procédures pour l'échantillonnage et les essais des différentes tailles et différents types de systèmes d'eau potable de Parcs Canada. En 2014-2015, les cinq lotissements urbains respectaient les normes sur l'eau potable contenues dans ces lignes directrices.

Effluents des eaux usées

Les installations de traitement des eaux usées des lotissements urbains doivent respecter les objectifs fédéraux en vertu du *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées*. En 2014-2015, les cinq lotissements urbains respectaient les objectifs applicables en vertu du règlement.

Parcs Canada continue de moderniser son infrastructure municipale afin de s'assurer que les niveaux de service sont maintenus. En 2014-2015, l'Agence a investi 2,3 millions de dollars en améliorations, y compris l'installation de nouveaux compteurs d'eau numériques sur le terrain, le remplacement de pompes désuètes dans les postes de remontée à Wasagaming, et des travaux de conception préliminaire pour la rénovation du poste de transbordement de fosses septiques à Lake Louise.

Sous-programme 1.5.2 : *Gestion des routes*

Description

Ce programme comprend la gestion des portions de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées situées dans les parcs nationaux. L'exploitation, l'entretien et l'amélioration de ces routes profitent aux Canadiens et aux visiteurs des lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Ce programme inclut le déneigement, les inspections, de même que les réparations et le remplacement des revêtements de route, des murs de soutènement, des ponts et des ponceaux. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
76 383 508	96 964 170	20 580 662

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
159	140	(19)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'état des biens essentiels sur la Transcanadienne et les routes provinciales numérotées sont au moins dans un état passable.	Le pourcentage des biens essentiels sur la Transcanadienne et les routes provinciales numérotées au moins dans un état passable.	60 % d'ici mars 2015.	56 %

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2014-2015, Parcs Canada a continué son programme d'inspection permanente sur les routes et les ponts connexes et a fait des investissements ciblés en infrastructure. L'Agence a investi 79,3 millions de dollars dans l'entretien et la réfection de l'infrastructure routière, y compris dix ponts, pour en maintenir la sécurité. Parcs Canada a atteint en grande partie son objectif : sur 236 biens essentiels sur la Transcanadienne et les routes provinciales, 132 (56 %) sont au moins dans un état de niveau passable ou bon.

Les pratiques de gestion des routes ont été améliorées, permettant ainsi une meilleure gestion des risques et l'établissement des coûts en fonction du cycle de vie complet des biens. De nouveaux paramètres ont été introduits dans le modèle d'établissement des coûts afin d'en accroître les capacités, menant à des estimations plus exactes du cycle de vie. Des renseignements tirés des vérifications de la sécurité routière, des examens des voies d'accès et des rapports d'incidents ont été analysés afin d'aider à recenser les zones à forte incidence de collision et à éclairer les mesures d'atténuation.

L'Agence continuera d'améliorer ses pratiques de gestion des biens et de concentrer ses investissements sur les routes essentielles et les biens connexes afin de s'assurer que les Canadiens continuent de bénéficier de routes sécuritaires et fiables pour traverser les parcs nationaux et les lieux historiques.

Écarts dans 1.5.2 – Gestion des routes

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 20,6 millions de dollars supérieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des investissements pour améliorer l'état des routes et des ponts situés dans les parcs nationaux.

Sous-programme 1.5.3 : *Gestion des canaux patrimoniaux*

Description

Ce programme comprend la gestion des eaux et de l'infrastructure des ponts et barrages des canaux patrimoniaux au profit des Canadiens. La gestion de l'eau englobe la gestion des niveaux et du débit, le contrôle des inondations et l'approvisionnement en eau potable de municipalités pour les cinq canaux historiques suivants : la voie navigable Trent-Severn et les canaux Rideau, Lachine, Chambly et Saint-Ours. La gestion des infrastructures des canaux englobe l'exploitation, l'entretien et l'amélioration des ponts et barrages dans l'ensemble des neuf canaux historiques. Le Programme de contributions par catégorie générale est utilisé pour fournir un financement sous forme de contribution.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses réelles 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
18 452 706	30 960 619	12 507 913

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
49	105	56

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les niveaux des cours d'eau gérés par Parcs Canada respecteront les obligations juridiques ou opérationnelles de l'Agence.	Les mesures de calibrage du niveau d'eau.	À l'intérieur des limites prescrites chaque année.	88 %
L'état des biens essentiels sur les canaux est maintenu.	Le pourcentage de barrages et de ponts routiers ayant reçu une cote « passable » ou « bon ».	55 % d'ici mars 2015.	58 %

Analyse du rendement et leçons retenues**Gestion de l'eau**

Parcs Canada continue de satisfaire à ses obligations juridiques et opérationnelles pour la gestion des eaux. Pendant la saison de navigation de 2014, les niveaux d'eau étaient dans la limite des niveaux 88 % du temps environ.

L'Agence cherche régulièrement à améliorer les gains d'efficacité en matière de surveillance du niveau des eaux et d'échange de renseignements. C'est pourquoi 12 nouvelles stations de surveillance du niveau des eaux et quatre nouvelles stations de surveillance automatisées de l'enneigement ont été installées le long du canal Rideau et de la voie navigable Trent-Severn en 2014, afin d'aider à fournir des renseignements utiles aux autorités concernées.

L'état des barrages et des ponts routiers

En 2014-2015, Parcs Canada a investi 26,5 millions de dollars pour maintenir l'état des biens essentiels sur les canaux patrimoniaux. Des 402 barrages et ponts routiers, 58 % sont dans un état de niveau passable ou bon, dépassant l'objectif de 3 %.

Parcs Canada a investi pour poursuivre l'amélioration de la condition des biens essentiels sur les canaux patrimoniaux. Au cours des deux dernières années, l'état général de l'écluse 15 de Healy Falls, du pont tournant de Merrickville, du pont tournant de Chaffey et du pont Lafleur est passé de « mauvais » à « bon ». Les réparations et la construction sur les barrages en Ontario et au Québec continuent d'en améliorer l'état et la sécurité; y compris le remplacement en cours du barrage de Bolsover.

En vertu du Programme de sécurité des barrages, Parcs Canada a investi des ressources pour réaliser les examens de sécurité de 39 des barrages prioritaires en Ontario et au Québec, d'ici le 31 décembre 2015. En date du 31 mars 2015, 12 examens de la sécurité des barrages avaient été effectués, 17 barrages en étaient à l'examen final et tous sont en voie d'être achevés d'ici la fin de l'année.

Écarts dans 1.5.3 – Gestion des canaux patrimoniaux

Les dépenses réelles pour ce sous-programme sont de 12,5 millions de dollars supérieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des investissements pour améliorer l'état des biens essentiels des canaux patrimoniaux.

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2014-2015
59 800 163	65 633 392	94 979 520	92 843 101	27 209 709

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2014-2015	Réel 2014-2015	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2014-2015
480	571	91

Analyse du rendement et leçons retenues**Service de gestion et de surveillance*****Gestion des biens***

L'Agence a réalisé des progrès en vue de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'information des biens qui renforcera la qualité des renseignements sur les biens et facilitera l'application de pratiques uniformes pour la gestion des biens et des données dans toute l'Agence. La configuration et les essais des différents modules et des diverses fonctions du nouveau système se sont poursuivis en 2014-2015. La première des deux phases du nouveau système doit être mise en œuvre à l'automne de 2015. Cette phase comprendra des modules pour gérer et rendre des comptes sur l'état des biens et les travaux reportés.

Objectif 2020

Dans le cadre de l'initiative Objectif 2020 du gouvernement du Canada, Parcs Canada a continué la mise en œuvre des Laboratoires d'innovation : des groupes de réflexion collaboratifs conçus pour offrir des possibilités aux membres de l'équipe d'améliorer les opérations et la qualité du milieu de travail. Trois laboratoires inauguraux, traitant des principales questions soulevées lors des consultations d'Objectif 2020 de Parcs Canada, y compris la conciliation travail-vie personnelle, le perfectionnement professionnel et le niveau d'engagement des employés relativement au Code des valeurs et de l'éthique, ont été achevés. Deux nouveaux laboratoires, en cours, explorent des façons d'améliorer l'utilisation des deux langues officielles dans le milieu de travail, en plus d'encourager des relations de travail positives avec les Autochtones.

Services de gestion des ressources humaines

En 2014-2015, Parcs Canada a continué de mettre en œuvre les orientations du gouvernement du Canada sur la modernisation des ressources humaines. En ce qui concerne la consolidation de la paie, 667 comptes de paie ont été transférés avec succès au Centre de la paie de Miramichi au Nouveau-Brunswick, comme prévu, et les autres comptes doivent être transférés en décembre 2015. En vue de la mise en œuvre de « Phoenix », le nouveau système de paie, Parcs Canada a terminé trois séries d'essais d'intégration.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau modèle de prestation de services en ressources humaines, certains processus de dotation et de classification ont été simplifiés et automatisés. Pour plus de flexibilité, de nouvelles politiques, y compris une politique sur les employés occasionnels et une politique sur le déploiement ont été mises en œuvre, ce qui permet à l'Agence de respecter les exigences opérationnelles et organisationnelles.

Pour améliorer le bien-être en milieu de travail de Parcs Canada, une nouvelle norme pour la prévention de la violence en milieu de travail a été approuvée. Une nouvelle politique, des outils et une formation visant à réduire le nombre de blessures et de maladies professionnelles ont également été mis en œuvre. De plus, l'Agence a organisé une série de webinaires sur les congés parentaux, donnant aux employés et aux gestionnaires des conseils et des astuces utiles pour planifier ces congés et se préparer au retour au travail.

Services de gestion des finances

Pour appuyer les orientations du gouvernement du Canada sur la transformation de la gestion financière, Parcs Canada a évalué ses processus pour assurer la conformité avec les processus opérationnels courants en matière de gestion financière et a entrepris la mise en œuvre d'un plan d'action pour traiter des lacunes liées à la vérification et la certification des comptes. Une gouvernance et des normes sur l'information et les données financières ont été mises en place, alors que les travaux se poursuivent sur la mise en œuvre de la norme sur les dossiers des clients et la nouvelle norme de classification des postes d'approvisionnement. Des efforts visant à rationaliser et à automatiser des processus routiniers sont également en cours. L'Agence a entrepris l'évaluation des solutions existantes adoptées par d'autres ministères afin d'automatiser les processus d'approvisionnement et de paiement du début à la fin dans le cadre du système financier actuel de l'Agence.

Parcs Canada a également continué la mise en œuvre du plan d'action de l'Agence pour renforcer les contrôles internes. En 2014-2015, la surveillance des contrôles internes pour certains processus financiers à risque élevé a été effectuée et s'étendra progressivement à d'autres processus jusqu'en 2016-2017. Parcs Canada a réalisé des progrès dans la mise à jour de son Cadre de gestion financière dans le but d'assurer une approche uniforme à la gestion financière dans toute l'Agence en fonction des principes clés, des attentes, des responsabilités et des exigences pour la saine gestion financière des opérations et des investissements de l'Agence, et pour assurer la probité, la prudence et la transparence des ressources publiques.

Parcs Canada a aussi amélioré son cadre de passation de marchés et d'approvisionnement afin d'appuyer l'exécution des investissements en infrastructure annoncés par le gouvernement du Canada en 2014.

Services de gestion de l'information

Conformément à la Directive sur la tenue de documents du Conseil du Trésor, les unités opérationnelles de Parcs Canada ont fait des progrès appréciables dans la détermination et la documentation des ressources documentaires à valeur opérationnelle (RDVO) et des référentiels associés qui appuient et éclairent les processus décisionnels de base de l'Agence et la gestion des programmes. Les travaux ont également commencé pour l'élaboration de contrôles supplémentaires pour la gestion de l'information et la planification en vue de la mise en œuvre de GCDOCS.

Écarts dans les services internes

Les dépenses réelles pour les services internes sont de 27,2 millions de dollars supérieures aux dépenses prévues de 2014-2015. Cette hausse est principalement attribuable au coût des congés de maternité, des indemnités de départ et du traitement comptable de transition d'un an pour la mise en œuvre des versements salariaux en arrérages. L'augmentation des ETP est en grande partie pour appuyer les initiatives et les priorités de la transformation du gouvernement du Canada ainsi qu'améliorer les capacités afin d'être prêt à livrer les investissements en infrastructure annoncés par le gouvernement du Canada en 2014.

Section III : Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

Les états financiers non audités de l'Agence Parcs Canada sont préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public (comptabilité d'exercice) et, par conséquent, diffèrent des rapports fondés sur les affectations de crédits, ce qui est reflété dans les sections I et II du présent rapport. Les sections I et II sont préparées à partir d'une comptabilité de caisse modifiée plutôt qu'une comptabilité d'exercice. Un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés (comptabilité de caisse modifiée) et le coût de fonctionnement net (comptabilité d'exercice) est présenté dans la note 17 des états financiers.

État condensé des opérations (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015

(en dollars)

Information financière	Résultats attendus 2014-2015	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2013-2014	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats attendus 2014-2015)	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats réels 2013-2014)
Total des charges	662 112 946	668 472 654	665 038 930	6 359 708	3 433 724
Total des revenus	118 435 282	125 957 185	117 822 385	7 521 903	8 134 800
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	543 677 664	542 515 469	547 216 545	(1 162 195)	(4 701 076)

Résultats réels sur 12 mois

L'augmentation des dépenses correspondant à 3,4 millions de dollars (668,5 millions de dollars en 2014-2015; 665,1 millions de dollars en 2013-2014) est principalement attribuable à la dotation en personnel et aux coûts d'exploitations plus élevés pour répondre au plus grand nombre de visiteurs que prévu et à une saison des feux de forêt plus intense. Ceci est compensé par une diminution en réparation urgente suite aux inondations de 2013-2014 et un changement de tendance en 2014-2015 vers des projets d'investissements en immobilisation.

L'augmentation des revenus correspondant à 8,1 millions de dollars (125,9 millions de dollars en 2014-2015; 117,8 millions de dollars en 2013-2014) est principalement attribuable au plus grand nombre que prévu de visiteurs dans les parcs et à une augmentation des revenus de location et de concession.

État condensé de la situation financière (non audité)
 Au 31 mars 2015
 (en dollars)

Information financière	2014-2015	2013-2014	Écart (2014-2015 moins 2013-2014)
Total des passifs nets	150 572 320	136 381 363	14 190 957
Total des actifs financiers nets	112 288 791	98 574 318	13 714 473
Dettes nettes	38 283 529	37 807 045	476 484
Total des actifs non financiers*	1 950 716 467	1 867 067 900	83 648 567
Situation financière nette	1 912 432 938	1 829 260 855	83 172 083

* Les « actifs non financiers » sont principalement composés des immobilisations corporelles qui sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La valeur comptable ne reflète pas la valeur courante de remplacement.

La dette nette correspond à l'écart entre le montant total net des passifs et le montant total net des actifs, et ceci représente des passifs pour lesquelles l'Agence nécessitera des crédits futurs. Le montant net de la dette de l'Agence Parcs Canada a augmenté de 0,5 million de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable aux écarts suivants :

- Augmentation de 3,4 millions de dollars de passif environnemental (24,2 millions de dollars en 2014-2015; 20,8 millions de dollars en 2013-2014) due à une réévaluation de plusieurs sites et à de nouveaux sites;
- Diminution de 2,2 millions de dollars d'avantages sociaux futurs (11,4 millions de dollars en 2014-2015; 13,6 millions de dollars en 2013-2014) due aux indemnités de départ versées au cours de l'année;
- Diminution de 0,3 million de dollars d'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (3,5 millions de dollars en 2014-2015; 3,8 millions de dollars en 2013-2014) due aux paiements de loyers effectués au cours de l'année.

La situation financière nette correspond à la différence entre la dette nette et le total des actifs non financiers, qui se compose principalement de 1 939,8 millions de dollars d'immobilisations corporelles. L'augmentation de 83,2 millions de dollars (1 912,4 millions de dollars en 2014-2015; 1 829,2 millions de dollars en 2013-2014) est principalement attribuable à une augmentation d'investissements dans les immobilisations corporelles.

États financiers

Pour consulter la version complète des états financiers non audités de l'Agence sur le site Web de Parcs Canada,^{xxv} prière de vous référer aux notes de fin de document.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015* sont disponibles sur le site Web de l'Agence Parcs Canada.^{xxvi}

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable;
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- ▶ Audits internes et évaluations;
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes;
- ▶ Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor;
- ▶ Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances du Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*.^{xxvii} Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada :

30, rue Victoria
Gatineau, Québec
Canada
J8X 0B3

Renseignements généraux :

888-773-8888

Renseignements généraux (International) :

819-420-9486

Téléimprimeur (TTY) :

866-787-6221

Annexe : Définitions

architecture d’alignement des programmes (*Program Alignment Architecture*) : Répertoire structuré de tous les programmes d’un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental (*whole-of-government framework*) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (*target*) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu’une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*) : Autorisation donnée par le Parlement d’effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d’autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d’État.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*) : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d’avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses législatives (*statutory expenditures*) : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l’adoption d’une loi autre qu’une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses prévues (*planned spending*) : En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s’entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s’ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu’il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (*voted expenditures*) : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l’adoption d’une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (*performance indicator*) : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan (*plan*) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité (*priorities*) : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*) : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (*sunset program*) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (*Departmental Performance Report*) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (*Report on Plans and Priorities*) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement (*performance*) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (*result*) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (*Strategic Outcome*) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (*Government of Canada outcomes*) : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (*Management, Resources and Results Structure*) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

- i Loi sur l'Agence Parcs Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/>
- ii Loi sur les parcs nationaux du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
- iii Loi sur le parc urbain national de la Rouge, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2015_10/page-1.html
- iv Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
- v Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/>
- vi Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/>
- vii Règlement sur les canaux historiques, en conformité avec la Loi sur le ministère des Transports, <http://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/>
- viii Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
- ix Loi sur la protection des phares patrimoniaux, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>
- x Loi sur les espèces en péril, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
- xi Définition de l'intégrité écologique, <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/np-pn/ie-ei.aspx>, définition de l'intégrité commémorative, http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/guide/commemorative_1_0/commemorative_1_1.aspx
- xii Réseau des parcs nationaux de Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/np-pn/cnnp-cnnp/index/carte-map.aspx>
- xiii Réseau des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/r/system-reseau/sec6.aspx>
- xiv Réseau des aires marines nationales de conservation, <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/amnc-nmca/cnamnc-cnmmca/index/carte-map.aspx>
- xv Site Web Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx>
- xvi Le programme Xplorateurs est conçu pour offrir des activités d'exploration amusantes et adaptées aux enfants (âgés de 6 à 11 ans) qui visitent les parcs avec leur famille et les entraîner à découvrir les lieux patrimoniaux de Parcs Canada.
- xvii Club Parka est le précurseur du programme Xplorateurs et comprend des séries d'activités destinées aux enfants d'âge préscolaire qui les encouragent à explorer, découvrir, apprendre et s'amuser en visitant avec leur famille les lieux patrimoniaux de Parcs Canada.
- xviii Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015 de l'Agence Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/plans/rpp/rpp2014-15/index.aspx>
- xix Cadre pangouvernemental, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- xx Comptes publics du Canada 2015, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- xxi Site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- xxii L'objectif du Programme de contributions par catégorie générale est de fournir un soutien aux bénéficiaires dans la conduite d'activités ou l'exécution de projets concourant à la réalisation du mandat de l'Agence, soit de protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et d'en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
- xxiii Évaluation du sous-programme de création et d'agrandissement de parcs nationaux de Parcs Canada, http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/rve-par/88/index_f.asp
- xxiv Normes gouvernementales pour l'eau potable et les effluents d'eaux usées : Normes et lignes directrices sur l'eau potable de Parcs Canada, Lignes directrices pour la qualité des effluents et traitement des eaux usées des installations fédérales (1976) et Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées d'Environnement Canada (2013).
- xxv Les états financiers non audités de l'Agence, <http://www.pc.gc.ca/fra/agen/dp-pd/dp-pd.aspx>

- xxvi Les tableaux de renseignements supplémentaires, <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312015/section03/ts-st.aspx>
- xxvii Dépenses fiscales du gouvernement du Canada, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>